



Make
Mothers
Matter

MAKE MOTHERS MATTER

*Agir avec les mères
pour un monde meilleur*

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2016-2017**



Pour le rapport 2016-2017 de Make Mothers Matter, nous avons choisi de présenter nos activités en fonction des trois thèmes sur lesquels nous travaillons: mères et économie, mères et santé, mères et paix.

Le rôle des mères est fondamental dans presque tous les domaines de la vie. Si nous avons choisi en priorité ces trois axes importants, c'est qu'ils ont toujours été au cœur des préoccupations de MMM dès sa création en 1947.

MMM n'a cessé de faire des recherches, de mener des enquêtes, d'organiser des rencontres, d'interpeller les décideurs politiques et économiques sur des sujets concernant ces mêmes domaines, dans le but d'informer les mères et de travailler avec elles et pour elles...

1950 à Paris : « Valeur économique des mères dans la famille ». Influence de cette activité sur l'économie de la nation. Méconnaissance de la place qui lui est faite dans les lois et coutumes. Importance du coût des services sociaux de remplacement de la mère. Difficultés économiques rencontrées par les mères.

1954 à Bonn : Difficultés des jeunes mères à faire face simultanément à leurs nouvelles responsabilités familiales et à un travail professionnel. Droit de tout enfant à être élevé par sa mère. Moyens d'influencer les lois et les institutions nationales et internationales pour que soit facilitée la présence de la mère auprès de son enfant.

1961 à Abidjan : « Femmes et mères d'Afrique ». Santé, logement, nutrition, traditions et coutumes, éducation. Rôle économique et social des femmes et mères africaines.

1972 à Strasbourg : Nous appartenons toutes, à travers nos enfants, à un siècle que nous ne pourrions pas voir, et l'évolution du monde s'accomplit de telle manière que nul ne peut aujourd'hui s'en exclure – nous sommes tous et chacun engagés dans un seul et même monde, et l'action de chacun réagit sur tous... Les tensions, les conflits et leurs tragiques conséquences nous incitent à déclarer avec force que jamais la violence, ni l'oppression, ni l'égoïsme, ne pourront promouvoir une société fraternelle.

1974 Étude réalisée par MMM « Naître sans danger »: destinée à recueillir des informations précises sur les expériences vécues par les mères avant, pendant et après la naissance de leurs enfants.

1980 à Paris : L'importance primordiale des premières années de la vie dès la conception pour le développement de la personnalité toute entière.

1999 à l'UNESCO : « La dynamique familiale et sociale du travail de la mère » L'investissement des mères dans le capital humain de leurs enfants compte parmi les contributions les plus importantes à la vie économique et sociale. Il est très regrettable que ces contributions ne soient pas incluses dans le calcul des revenus et des richesses de la nation¹.

2003 Beyrouth : « Les mères acteurs de paix, comment ? » Au-delà de nos différences, ce qui nous rapproche, nous les mères du monde, c'est de transmettre un monde en paix.

La dynamique de MMM s'inscrit dans la continuité de ces thèmes traités depuis des années et qui restent complètement d'actualité.

Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant que, comme moi, vous aurez une pensée de gratitude pour toutes ces personnes qui ont travaillé depuis tant d'années et travaillent encore à MMM avec courage et conviction pour promouvoir l'importance du rôle des mères dans le monde.

Anne-Claire de Liedekerke

1. Message spécial pour MMM de la part du Pr. Gary S. Becker, professeur à l'Université de Chicago, Prix Nobel d'Économie 1992

Make Mothers Matter

Make Mothers Matter (MMM) est une ONG internationale apolitique et non confessionnelle créée en 1947 à l'UNESCO. Sa mission est de faire valoir et de soutenir le rôle essentiel des mères pour le développement social, économique et culturel des sociétés.

MMM affirme que des mères écoutées, épaulées et informées, sont des partenaires clés qui doivent être consultées, et associées de manière active aux projets et objectifs de développement, notamment ceux qui les concernent. En effet, malgré les diversités de leurs situations, de leurs conditions de vie et de cultures, les mères partout dans le monde ont beaucoup en commun, à commencer par le souci d'un monde meilleur pour leurs enfants. C'est un puissant moteur d'action, c'est aussi la force de MMM.

Make Mothers Matter articule son action autour de deux pôles : plaider et réseau terrain.

LE PÔLE « PLAIDoyer »

MMM fait valoir l'universalité et l'importance du rôle économique, social et culturel des mères, fondé sur leurs compétences et leur responsabilité en tant que premières éducatrices de leurs enfants.

Son travail de plaider s'articule autour de trois axes de travail particulièrement pertinents pour les mères :

- Mères et économie
- Mères et santé
- Mères et paix.

En collaboration avec ses associations membres sur le terrain, MMM agit dans le but d'influencer les politiques et l'opinion publique afin d'apporter des changements positifs dans la vie des mères. Travailler avec et pour elles en les associant aux projets de développement a des effets bénéfiques sur leurs enfants, leur famille et plus largement sur la société.

Défendre les intérêts des mères passe également par la recherche, l'analyse des politiques et des bonnes pratiques, la communication et les campagnes publiques de sensibilisation.

MMM intervient à différents niveaux :

- International aux **NATIONS UNIES (ONU)**, auprès des **INSTANCES DE L'UNION EUROPÉENNE ET À L'UNESCO** ;
- National, où les **« MMM PAYS »** défendent les intérêts des mères auprès de leurs institutions.

MMM A ÉTÉ UNE DES PREMIÈRES ORGANISATIONS ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE L'ONU EN 1949, ET EST L'UNE DES 133 ONG À BÉNÉFICIER DU STATUT CONSULTATIF GÉNÉRAL PARMI LES 4 862 ONG ACTUELLEMENT EN RELATION CONSULTATIVE AVEC L'ECOSOC.

Le statut consultatif général est le plus haut niveau de statut consultatif à l'ONU. Il s'applique aux grandes ONG internationales dont les intérêts couvrent la majorité de l'agenda du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Ces organisations peuvent prendre la parole devant les délégués, diffuser des communiqués comportant jusqu'à 2000 mots et ajouter des points à l'agenda. Elles doivent fournir un rapport quadriennal exposant les grandes lignes de leurs contributions aux Nations Unies.

« Si de nombreux enjeux nous interpellent dans ce monde en évolution, un facteur demeure constant, à savoir l'importance immuable des mères et de leur contribution inestimable à l'essor des générations futures. En reconnaissant leur action à sa juste valeur et en améliorant leurs conditions de vie, nous construisons un avenir meilleur pour tous. »

BAN KI MOON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ONU, MAI 2009

Aux Nations Unies, les Etats s'engagent pour la paix et la sécurité, le développement et le progrès social, l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits humains. Présente à New York, à Genève et à Vienne, la délégation ONU de MMM fait valoir la participation des mères à cet élan global dans le cadre de l'ECOSOC en apportant la perspective « mères » aux discussions qui s'y tiennent. MMM dénonce les discriminations et les obstacles auxquels elles doivent faire face, sensibilise à leurs contributions et appelle les Etats à mettre en place des politiques qui les valorisent, les soutiennent et les intègrent comme partenaires de développement. La délégation saisit les opportunités qui se présentent lors de conférences ou réunions onusiennes pour faire des déclarations écrites ou orales. Elle répond également à des consultations et organise des événements, le plus souvent en collaboration avec d'autres ONG. L'action de MMM s'inscrit dans l'agenda 2030, le programme de développement durable décrété par les Nations Unies en 2015, articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

En Europe, les actes législatifs et non législatifs adoptés au niveau de l'Union européenne (UE) conditionnent une grande partie des législations nationales des États membres. Il en résulte un impact direct sur la vie des citoyens européens. L'UE joue également un rôle important au niveau international, notamment dans le domaine de la protection des droits de l'homme. C'est de plus un partenaire important de l'ONU et le plus grand donateur dans le domaine de l'aide au développement. La délégation Europe de MMM fait un travail de plaidoyer afin d'influencer les politiques et la législation européenne en faveur des mères.

Des représentantes MMM relaient aussi la voix des mères auprès de l'**UNESCO**, une institution spécialisée des Nations Unies dont la mission est de « construire la paix par la coopération dans l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information » (Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO 2009-2017). MMM y travaille en étroite collaboration avec ses associations membres, fait connaître leurs actions lors d'interventions orales ou écrites, établit des partenariats et les assiste dans la mise en œuvre de projets qui correspondent aux programmes de l'UNESCO.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE RÉSEAU MMM : UNE DYNAMIQUE GAGNANTE

MMM mobilise les mères par le biais de son réseau :

- Les « MMM pays » sont des émanations de Make Mothers Matter au niveau national.
- Les associations membres sont des organisations indépendantes agissant sur le terrain à travers le monde, dont la mission correspond en tout ou en partie avec la mission de Make Mothers Matter.

Objectifs des « MMM Pays »

- Représenter activement la cause des mères auprès des instances nationales (plaidoyer).
- Mettre en place des actions de terrain au service des mères
- Fédérer des responsables d'associations locales dont la mission est proche de celle de MMM.
- Les « MMM pays » actifs en 2016 et 2017 sont MMM Belgium, MMM England, MMM France et MMM Liban

Par un engagement réciproque et des approches complémentaires, MMM et ses associations membres se tiennent informées de leurs actions, favorisant ainsi la diffusion et l'échange des bonnes pratiques. Les membres du réseau mutualisent leur travail de plaidoyer, leurs expériences et leurs contacts lorsque l'occasion se présente.

MMM travaille pour mettre en valeur les actions de ses membres, élargir leurs champs d'action, leur donner une tribune internationale en fonction des thématiques traitées. MMM peut également faciliter des projets de terrain portés par les membres dans le cadre de programmes spécifiques, notamment à l'UNESCO.

Réciproquement, les membres, par leurs témoignages et leurs rapports, alimentent et orientent le travail de représentation et de plaidoyer de MMM auprès des instances internationales.



Travail de vannerie au Bangladesh
(Photo Rural Reconstruction Foundation)

Fête des mères 2016

MMM a célébré les mères avec une vidéo, où des hommes, des femmes et des enfants, de différentes générations et différentes cultures évoquent leur mère et la place qu'elle tient dans leur vie. Cette vidéo a été largement diffusée via la newsletter et les réseaux sociaux.

Réalisation de la vidéo fête des mères à Bruxelles.



Actions Plaidoyer de MMM

Les écarts significatifs et persistants hommes / femmes en ce qui concerne la répartition du travail familial non rémunéré et du care sont un facteur important d'inégalité de genre dans le domaine des opportunités économiques [...] Quand bien même hommes et femmes intègrent le marché du travail à conditions égales, les femmes sont plus susceptibles de passer à un temps partiel ou de quitter totalement le marché du travail rémunéré quand elles ont des enfants.

Rapport du Panel de haut niveau du SG ONU sur l'autonomisation économique des femmes – Octobre 2016

MÈRES ET ECONOMIE

Toutes les mères, qu'elles aient ou non une activité professionnelle, apportent une contribution indispensable à l'économie de leur pays par leur investissement personnel auprès de leur famille et de leurs enfants.

Make Mothers Matter s'attache à faire reconnaître ce travail familial non rémunéré, le « care », qui reste paradoxalement un obstacle majeur à leur émancipation. MMM se préoccupe de la féminisation de la pauvreté qui en résulte souvent, et de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle qu'il rend nécessaire. Nous dénonçons également les discriminations auxquelles les femmes doivent faire face dans la vie économique, plus encore quand elles sont mères. Dans les pays en développement, où les infrastructures et services publics font souvent défaut, ces problématiques sont exacerbées, et les mères peinent à s'assurer un minimum d'indépendance financière.

A l'ONU

Le travail familial non rémunéré

Le travail familial non rémunéré répond aux besoins de soins matériels, éducatifs et émotionnels d'autres personnes au sein de la famille, principalement des enfants, mais aussi des personnes handicapées, malades ou âgées. Globalement, ce travail, indispensable aux enfants et au bien-être des individus et des communautés, est effectué au 2/3 par les femmes, surtout par les mères. Dans les pays en développement, le travail des mères doit également palier au manque d'infrastructures et de services publics (eau, énergie, transports, services de santé, garderies, etc.). Manquant de temps pour participer pleinement à la vie économique, les femmes restent souvent enfermées dans des positions subalternes ou dépendantes et souffrent de façon disproportionnée de la pauvreté.



Comment ? Le cadre des « 3R » : Reconnaître, Réduire, Redistribuer le travail familial non rémunéré

Reconnaître - Toutes les mères travaillent !

- Rendre le travail familial non rémunéré visible auprès des politiques et de l'opinion publique par des enquêtes régulières sur l'utilisation du temps, l'inclure dans les statistiques du travail.
- Donner aux mères un statut et des droits : protection sociale, formation, crédits dans le calcul des pensions de retraite, une voix dans la société.
- Sensibiliser à la valeur de ce travail essentiel à la société et à l'économie, et tout particulièrement à l'éducation et au développement de la petite enfance: les enfants d'aujourd'hui seront les citoyens et les travailleurs de demain.

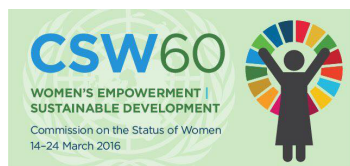
Réduire – Par des infrastructures et des services publics ciblés

- Investir dans des infrastructures et services publics qui soient accessibles géographiquement et financièrement (eau, assainissement, électricité et autres types d'énergie, transport publics, technologies de l'information et de la communication etc.).
- Cibler les régions les plus reculées avec l'objectif précis de réduire la pauvreté en temps des femmes et leur charge de travail domestique non rémunéré.

Redistribuer – entre les hommes et les femmes/ entre les familles et la société

- Partage des tâches: encourager les hommes à s'engager dans les professions rémunérées de soins aux personnes aussi bien que dans le travail familial non rémunéré - par des campagnes de sensibilisation, en faisant évoluer les stéréotypes sur la répartition des rôles homme/femme, par la mise en œuvre de mesures pour soutenir l'engagement des pères et un meilleur partage des responsabilités domestiques et parentales (congés de visites prénatales, congé de paternité, congé parental partagé)
- Mettre le soin aux personnes (le « care ») au centre des priorités. Appliquer des politiques transversales cohérentes impliquant travail, éducation, santé, affaires sociales et familiales, et condition de la femme - y compris des politiques concernant le congé maternité, et la conciliation travail et vie de famille.





La déclaration écrite de MMM pour la 60e Commission de la Condition de la Femme de l'ONU (CSW) à New York a appelé les Etats à **reconnaître la valeur de ce travail essentiel**. Son évaluation monétaire et sa comptabilisation dans les comptes satellites du PIB, l'accès à certains droits sociaux (tels que l'accès à la sécurité sociale, à la formation et aux pensions de retraite), ainsi que la mise en place de politiques de réduction et de redistribution de ce travail non rémunéré contribueraient à l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable, thème de cette session de mars 2016.

Le cas particulier du Maroc a été mis en avant par MMM lors d'un évènement organisé en mars 2016, en marge du Conseil des Droits de l'Homme par l'ONG OCAPROCE International à l'ONU à Genève sur «L'état de l'égalité et de la parité en Afrique: exemple du Maroc». Ce pays a récemment estimé la valeur économique du travail familial non rémunéré entre 34% et 62% de son PIB, 90% de ce travail étant effectué par les femmes. Cet exemple montre que la contribution des femmes à l'économie - bien qu'invisible statistiquement – peut être considérable. MMM y a aussi souligné le rôle crucial des mères pour faire évoluer les stéréotypes de rôles à travers l'éducation qu'elles donnent à leurs filles et à leurs garçons, mais aussi par leur propre comportement : il s'agit de laisser la place aux hommes afin qu'ils prennent en charge une partie du travail domestique et d'éducation des enfants.

Le panel organisé par MMM en octobre 2016 à Genève, dans le cadre du **forum du Comité ONG de la Condition de la Femme sur l'autonomisation économique des femmes**, a mis en avant le lien qui existe entre une meilleure répartition des responsabilités managériales entre hommes et femmes au sein de l'entreprise, et le partage des tâches domestiques et du temps consacré aux enfants au sein de la famille. Antoine de Gabrielli, fondateur des réseaux « Happy Men » au sein d'entreprises françaises en a montré l'intérêt ; un meilleur équilibre au sein du foyer permet aux mères d'accéder plus facilement à des

postes à responsabilité au sein de l'entreprise et de briser le « plafond de verre ». De même, les hommes, souvent frustrés de vivre en marge de leur propre famille, ne sont plus obligés de donner la priorité absolue à leur carrière.



Panel sur le travail familial non rémunéré organisé par MMM à l'ONU Genève dans le cadre d'un Forum sur l'autonomisation économique des femmes

Valerie Bichemeier, représentante de MMM à l'ONU, intervenant au panel organisé par la Suisse sur le travail familial non rémunéré (CSW61)



Enfin, lors du panel organisé par la Suisse en marge de la 61e Commission de la Condition de la femme sur le travail non rémunéré des femmes, MMM a souligné que toutes les mères « travaillent », qu'elles soient ou non rémunérées. Leur travail doit être comptabilisé comme tel dans les statistiques. MMM a également insisté sur la valeur de ce travail essentiel qui ne doit pas être systématiquement considéré comme un fardeau: les dépenses liées aux politiques de soutien familial devraient être considérées comme des investissements dans la génération future et non pas comme des coûts.

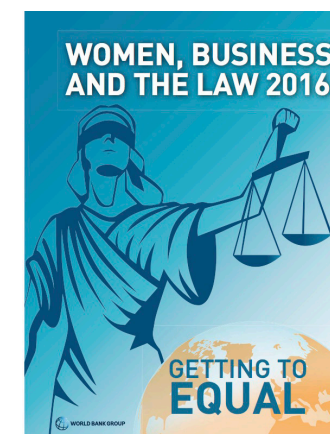
Les mères et le monde du travail – Le « plafond de mère »

En plus de ce premier obstacle structurel du travail familial non rémunéré, les femmes et en particulier les mères, partout dans le monde, souffrent de barrières parfois juridiques, mais souvent purement discriminatoires.

Rapport de la Banque Mondiale : quelques chiffres sur les obstacles juridiques pour l'autonomisation économique des femmes : un outil pour le travail de plaidoyer de MMM

L'édition 2016 du rapport de la Banque Mondiale « Les femmes, l'entreprise et le droit » montre que 90% des 173 pays dont la législation a été examinée ont au moins une loi discriminante vis à vis des femmes :

- Seuls 18 pays n'ont aucune loi désavantageant les femmes
- Dans 35 pays, les femmes qui survivent à leur conjoint n'ont pas les mêmes droits de succession que les hommes, donc pas les mêmes droits d'accès à la propriété
- Dans 18 pays, les femmes doivent obtenir l'autorisation de leur époux pour pouvoir travailler
- Dans 16 pays, la fiscalité favorise directement les hommes
- Seuls 9 pays ont promulgué des lois exigeant qu'au moins une femme siège au conseil d'administration d'une société cotée en bourse
- Dans 167 pays, le congé maternité est obligatoire. 86 pays ont également mis en place un congé paternité, mais seuls 51 pays proposent un congé parental.





« EN RAISON DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ, LA MATERNITÉ DEMEURE L'UN DES PRINCIPAUX OBSTACLES STRUCTURELS À L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES. ELLE NE DEVRAIT POURTANT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN OBSTACLE, MAIS COMME UNE RÉALITÉ À LAQUELLE LE MARCHÉ DU TRAVAIL DOIT S'ADAPTER, NON SEULEMENT POUR DES RAISONS D'ÉQUITÉ, MAIS ÉGALEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS ET POUR L'AVENIR DE NOS SOCIÉTÉS. [...] L'ÉPUISEMENT, LE STRESS ET LE CÉLIBAT DES MÈRES, AINSI QUE LA TENDANCE CROISSANTE À LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES MÈRES, SONT DES RÉALITÉS DE LA VIE DE FAMILLE DANS DE NOMBREUX PAYS À TRAVERS LE MONDE. IL S'AGIT D'UN PROBLÈME GRANDISSANT AUQUEL IL FAUT REMÉDIER DE TOUTE URGENCE. »

Déclaration écrite de MMM pour la 61e Commission de la Condition de la Femme

forum OCAPROCE

Sur le marché de l'emploi, les femmes continuent à faire face à de nombreuses discriminations liées à leur statut de mère, que ce soit au niveau de l'embauche, du salaire, de la promotion et de l'accès aux postes décisionnels au sein d'une entreprise. Ce « **plafond de mère** » est de mieux en mieux documenté et reconnu. En 2016, le Bureau International du Travail (BIT) a publié pour la première fois, une étude sur ces écarts salariaux liés à la maternité. En effet, les écarts salariaux existent, non seulement entre les hommes et les femmes, mais également entre les mères et les femmes qui n'ont pas d'enfant – et ils augmentent avec le nombre d'enfants.

MMM dénonce régulièrement cette situation lors de présentations ou dans ses déclarations à l'ONU. « Le plafond de mère » a notamment fait l'objet de déclarations écrites pour 61e session de la Commission sur la Condition de la Femme (avec le soutien de 10 autres ONG), et pour la 35e session du Conseil des Droits de l'Homme dans le cadre d'une discussion sur le droit au travail.

Conséquence du « plafond de mère », les écarts de retraite entre homme et femmes ont fait l'objet d'une présentation de MMM à l'édition 2017 du Forum OCAPROCE à l'ONU Genève. Ces écarts résultent des effets combinés des interruptions de carrières liées à la maternité, du travail féminin informel, des discriminations salariales, du plafond de verre, et des périodes de temps partiel plus importantes. Ils concernent tout d'abord le droit à une pension de retraite : les 2/3 des personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas de retraite sont des femmes. Les écarts concernent également le montant des pensions de retraite - de 28% en moyenne dans les pays de l'OCDE.

L'économie des entreprises se porte mieux quand la diversité y est encouragée et que davantage de femmes sont présentes aux postes de décision. Diverses études d'organisations comme la Banque Mondiale, le Forum Economique Mondial ou McKinsey le prouvent : **l'égalité professionnelle est gagnante** en terme de performances managériales et financières, à condition de mettre en place des mesures de flexibilité des carrières et dans l'organisation du travail. C'est ce que MMM a souligné lors du forum OCAPROCE 2016 sur « La mise en œuvre effective de l'égalité des genres dans les secteurs économiques, sociaux, culturels et politiques : réalités et perspectives en 2030 ».



En juin 2016, MMM a participé pour la première fois à la **Conférence Internationale du Travail**, qui rassemble chaque année à Genève employeurs, travailleurs et représentants des gouvernements des 177 pays membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Lors des discussions sur « **Le travail décent au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales** », MMM a dénoncé l'effet particulièrement négatif que les pressions de temps et de prix, qui se répercutent tout au long de ces chaînes, ont sur les mères en terme de revenu et de disponibilité pour leur famille. Ce travail a été fait en collaboration avec une des nouvelles associations membre de MMM, Awaj, qui défend les droits des ouvriers dans l'industrie du prêt à porter au Bangladesh.



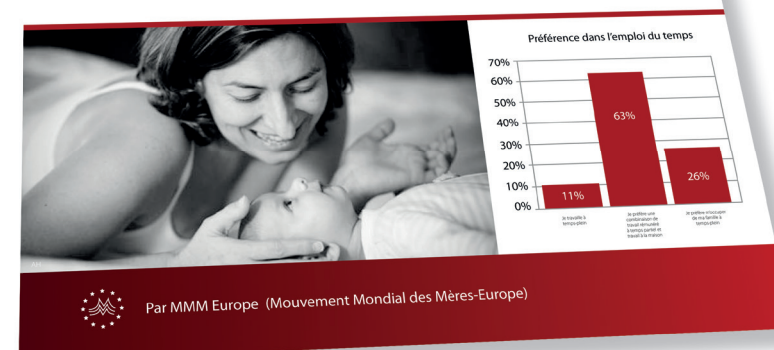
Ouverture de la 105e Conférence Internationale du Travail - Photo ILO - Crozet / Pouteau / Albouy

A l'Union européenne

Les besoins exprimés dans l'enquête « **Ce que les mères d'Europe veulent** » menée par la délégation européenne de MMM en 2011 auprès de 12 000 mères, servent toujours de référence au travail auprès de l'Union européenne (UE) : les mères disent manquer de temps pour leur famille, de reconnaissance, et de véritables choix en matière de conciliation vie professionnelle – vie familiale.

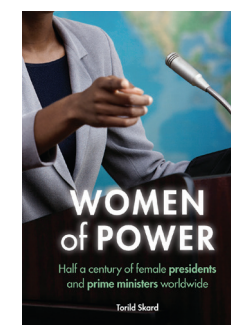
Ce que les mères d'Europe veulent

Grande Enquête des Mères en Europe
Résultats 2011



De l'influence des mères...

Dans un monde largement dominé par les hommes, une mère énergique et volontaire, véritable chef de famille, très impliquée dans sa communauté et dans des organisations... C'est un des points communs à presque toutes les **73 femmes chef d'état** dont la vie a été analysée par Torild Skard. Cette femme politique norvégienne est l'auteur du livre « Femmes de Pouvoir – un demi siècle de femmes Présidente ou Premier Ministre », qu'elle a présenté lors d'une conférence organisée par l'Alliance Internationale des Femmes - avec le soutien de MMM.





«Une pause de carrière due à une contribution à l'économie du « care » devrait être considérée comme une période productive d'expérience professionnelle. Ce n'est pas une « pause ». C'est le passage d'un type de production à un autre.»

Forum Économique Mondial, introduction au rapport 2016 sur les inégalités liées au genre

Dans le domaine économique, la délégation européenne de MMM travaille sur les mêmes thèmes que la délégation ONU, déclinés à l'échelle européenne. La délégation préconise des mesures concrètes qui favorisent un meilleur équilibre et plus d'égalité au sein de la famille, dans la société et dans le monde du travail. En lien avec d'autres parties prenantes européennes, elle poursuit un travail intensif de plaidoyer pour que ses demandes soient prises en compte auprès des décideurs politiques. Elle participe par exemple aux consultations publiques lancées par la Commission européenne, suit les discussions et les rapports au Parlement européen et y apporte des propositions.

Mesures préconisées par MMM pour l'Union européenne:

- Le libre choix des parents et des aidants de pouvoir consacrer un temps de leur vie à leurs responsabilités familiales
- La promotion de la flexibilité au travail : le droit à demander un assouplissement des conditions de travail (télétravail, temps partagé, temps partiel, horaires flexibles)
- L'extension et la flexibilité des congés parentaux rémunérés pour permettre aux parents, notamment aux pères, de passer plus de temps avec leurs enfants, sans compromettre leur carrière
- La prise en compte dans le calcul des pensions de retraite, des périodes de travail familial non rémunérées « care credits » ainsi que du nombre d'enfants
- La validation des compétences acquises dans le cadre du travail familial afin de faciliter le retour au marché de l'emploi après une interruption de carrière
- Une TVA réduite pour tous les produits et services liés à la petite enfance
- Des enquêtes pour mesurer le temps consacré au travail familial non rémunéré et sa répartition entre hommes et femmes
- La promotion des entreprises « family friendly »

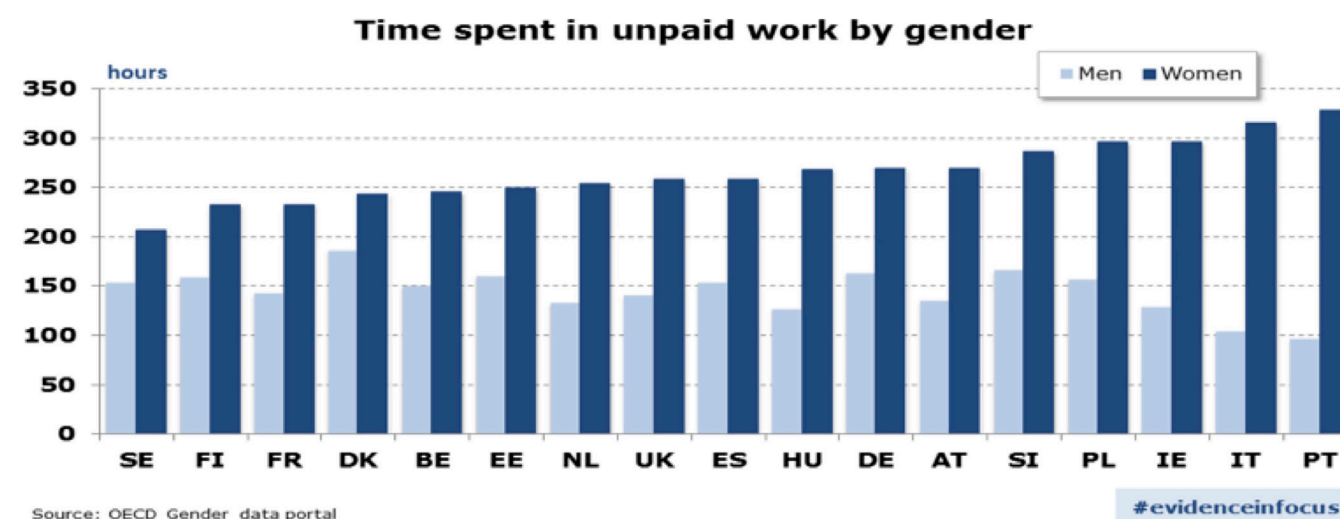
Le travail familial non rémunéré : un enjeu de parité

L'Indice d'Égalité de Genre 2017 de l'Institut Européen pour l'Égalité du Genre (EIGE) permet de mesurer la situation des pays de l'UE sur la parité. Des résultats sont fournis pour tous les États membres et pour l'UE dans

6 domaines : travail, savoir, pouvoir, argent, utilisation du temps, santé,... la violence est également analysée. Au sein de l'UE dans son ensemble, le domaine du pouvoir – qui mesure l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de représentation dans les processus décisionnels économiques et politiques – a le plus progressé, alors que celui du temps – qui examine le temps que les femmes et les hommes consacrent aux activités familiales quotidiennes et aux loisirs – est à la traîne: il a même régressé.

Dans l'UE, les hommes font en moyenne 39 heures de travail rémunéré par semaine, alors que les femmes en font 33. Par contre, elles se taillent la part du lion en ce qui concerne le travail familial non rémunéré : les femmes actives sur le marché du travail y consacrent une moyenne de 22 heures par semaine, alors que les hommes en font moins de 10 heures. Néanmoins, il existe des différences marquées d'un pays à l'autre. La répartition des tâches domestiques et du travail de soin entre hommes et femmes est plus égalitaire dans les pays nordiques, mais même dans ces pays, la parité n'est pas encore acquise.

Lors de la consultation annuelle de la société civile par EIGE à Vilnius en janvier 2017, MMM a participé à la séance sur l'indice d'égalité entre les sexes pour y réaffirmer l'importance du travail de soins non rémunéré. C'est une donnée cruciale pour lutter contre les inégalités entre les sexes. Nouveauté par rapport aux années précédentes, la consultation a rassemblé les organisations engagées sur l'égalité de genre (Lobby Européen des Femmes, réseau MenEngage, et les membres de la Plateforme sociale dont MMM fait partie). L'objectif en était de renforcer les synergies et la collaboration entre ces différents acteurs. Cela a permis des échanges approfondis autour des sujets sélectionnés par EIGE: défis de genre dans l'éducation, indice d'égalité des genres, violences faites aux femmes et budgétisation sensible au genre...



Conciliation vie familiale - vie professionnelle

Après le retrait de la proposition de directive sur le congé de maternité en 2015, la Commission avait annoncé qu'en 2016 elle lancerait une initiative plus large pour relever les défis de l'équilibre vie professionnelle/vie familiale. La **proposition de directive** a finalement été publiée en avril 2017 ; son but est de moderniser et d'adapter le cadre légal existant et les politiques en place pour permettre une meilleure conciliation pour les parents et les aidants.

Pendant toute l'année 2016, MMM a mobilisé les décideurs politiques en charge de cette initiative et a uni ses efforts avec ceux des autres parties prenantes pour que ses demandes soient prises en considération. La délégation a notamment demandé l'inclusion du « droit de demander un assouplissement des conditions de travail » et des « crédits de prise en charge » pour les parents et les aidants, lors de la consultation publique lancée par la Commission européenne en février 2016.

MMM a également travaillé avec des parlementaires européens sur un rapport en vue de communiquer à la Commission ses recommandations concernant cette future initiative : « **Créer les conditions du marché du travail favorables à la conciliation vie professionnelle/vie privée** ». Adopté en septembre 2016, ce rapport tient compte des besoins des familles présentés par le réseau d'ONG européennes qui travaillent sur le sujet et dont MMM fait partie. Il propose les mesures suivantes :

- Publier un rapport pour évaluer la mise en œuvre de la directive sur le congé parental afin d'y apporter les réformes nécessaires
- Réformer le congé de paternité au niveau européen et présenter une nouvelle directive sur le congé payé des aidants
- Faire une proposition pour réviser la directive sur le congé maternité
- Permettre aux travailleurs de demander un assouplissement de leurs conditions de travail
- Cartographier la situation concernant ce droit de demande dans les États membres
- Demander aux États membres des « crédits de prise en charge » pour les parents et les aidants et la prise en compte de ce travail de soin dans les systèmes de retraite

A propos du « droit de demander un assouplissement de ses conditions de travail »

Make Mothers Matter soutient toujours activement ce droit tel qu'il est appliqué au Royaume Uni pour les parents depuis 2003 (« Right to request flexible working arrangements »). En raison de son succès, ce droit a été étendu en 2014 à tous les salariés britanniques, et une législation a été adoptée en 2016 par les Pays Bas. MMM propose qu'une législation soit adoptée dans les autres Etats membres de l'UE.

En avril 2017, la Commission européenne a proposé une directive dans le cadre du Socle Européen des droits sociaux visant à « concilier travail et vie privée pour les parents et les aidants » qui a été envoyée au Conseil de l'UE et au Parlement pour avoir leurs positions. Ayant longtemps plaidé dans ce sens, MMM y est favorable car le cadre juridique actuel ne répond pas suffisamment aux demandes des parents et des aidants et ne fournit pas de solution adéquate aux réalités et défis actuels des sociétés (vieillesse de la population, écart de rémunération et de retraite, etc.).

MMM a poursuivi un travail de sensibilisation et de suivi pour la mise en œuvre effective de cette directive : rencontres et contacts avec la Commission européenne, des conseillers responsables auprès des représentations permanentes de plusieurs Etats membres au Conseil de l'Union européenne, le Comité économique et social européen ainsi que des députés au Parlement (Verts, Alliance progressiste des socialistes et démocrates, Gauche unitaire européenne, conservateurs et réformistes). La délégation a également mobilisé les membres MMM et des associations qui travaillent sur ce dossier au niveau national.

MMM fait aussi partie d'une alliance informelle de soutien à la directive qui comprend 9 autres réseaux et organisations de la société civile, représentant 9 millions de personnes. Dans une déclaration commune en décembre 2017, cette alliance a demandé au Conseil de continuer la négociation sur la proposition de directive - sans l'édulcorer - et de lever les obstacles à son approbation.



Alliance informelle de soutien à la directive.

Le tableau comparatif de la page ci-après permet d'apprécier le cadre législatif actuel de l'Union Européenne, les mesures envisagées dans la proposition de directive d'avril 2017, et les mesures que demande Make Mothers Matter.

Rappelons que la position fondamentale de MMM est de permettre aux parents et aidants de bénéficier d'un cadre suffisamment souple pour prendre des congés ou aménager leurs conditions de travail aux moments qu'ils jugent les plus appropriés par rapport à la situation particulière de leur famille.

CADRE LÉGISLATIF ACTUEL DE L'UE	PROPOSITION DE DIRECTIVE VIE FAMILIALE – VIE PROFESSIONNELLE POUR PARENTS ET AIDANTS	RECOMMANDATIONS DE MMM
Congé de paternité Pas de congé de paternité	Congé de paternité 10 jours à la naissance de l'enfant rémunéré au moins comme la prestation de maladie	Congé de paternité 10 jours à 80% du salaire. Complètement indépendant du congé de maternité qu'il ne raccourcit en aucun cas
Congé parental • Un mois non transférable entre les parents • Non rémunéré • Pris jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 8 ans • Possibilité de prendre le congé de manière flexible dépend des États membres	Congé parental • Quatre mois (pour chaque parent) non transférables entre les parents • Rémunéré à hauteur des prestations de maladie • Pris avant que l'enfant ait atteint l'âge de 12 ans • Possibilité de prendre le congé de manière flexible (temps plein, partielle etc)	Congé parental • Quatre mois (pour chaque parent) transférables entre les parents à 50% ou 25%. • Rémunéré à 80% du salaire • Pris avant que l'enfant ait atteint l'âge de 12 ans • Possibilité de prendre le congé de manière flexible
Congé des aidants Aucun congé pour les aidants excepté le congé pour cause de force majeure	Congé des aidants • Droit à 5 jours de congé des aidants par an par travailleur, • Rémunérés à hauteur des prestations de maladie • Pour s'occuper de proches gravement malades ou en situation de dépendance	Congé des aidants • Droit à 5 jours de congé des aidants par an par travailleur, • Rémunérés au moins à 80% du salaire Pour tous les congés liés au care • « Care crédits » : Comptabilisation des congés dédiés au care à 100% dans le calcul des pensions de retraite comme une période assimilée • Accès aux congés rémunérés pour tous y compris les indépendants.
Formules de travail souples • Applicables seulement pour les parents de retour d'un congé parental • Droit à demander un horaire à temps partiel pour tous les travailleurs	Formules de travail souples • Droit des parents et des travailleurs ayant des responsabilités d'aidant • Enfants âgés au maximum de 12 ans • Pour une «période avec une limite raisonnable » • Comprend : horaire de travail réduit, horaire de travail flexible, flexibilité quant au lieu de travail	Formules de travail souples • Droit des parents et des aidants à demander des conditions de travail souples • Jusqu'aux 18 ans de l'enfant • MMM soutient la proposition d'introduire le « droit de demander un assouplissement de ses conditions de travail » pour tous les parents et aidants y compris les indépendants.
Protection contre le licenciement et contre toute discrimination Existe dans les cas de congé de maternité, de congé parental, de congé de paternité et de congé d'adoption. N'existe pas dans les cas de congé des aidants et des travailleurs demandant à bénéficier de formules de travail souples (sauf pour le travail à temps partiel).	Protection contre le licenciement et contre toute discrimination Protection contre la discrimination et/ ou le licenciement lorsque des travailleurs choisissent de prendre un congé ou demandent à bénéficier de formules de travail souples.	Protection contre le licenciement et contre toute discrimination • Protections des tous les travailleurs y compris les indépendants qui prennent des congés ou demandent des formules de travail souples pour raison de « Care » • L'introduction d'une clause de non régression pour éviter l'abaissement du niveau de protection sociale élevé existant dans certains pays, au prétexte de l'aligner sur une «norme» plus accommodante que pourrait proposer la directive.

Congé parental

Dans le cadre de l'élaboration du rapport Arena sur l'application de la directive sur le congé parental, MMM a rencontré la députée Maria Arena (groupe socialiste, Belgique) pour lui demander l'extension de ce congé de 4 à 6 mois, au-delà des 8 ans de l'enfant. MMM réclame davantage de flexibilité dans son application et la possibilité de recevoir une compensation (conditions indispensables pour que les pères prennent leur part). Cela a été pris en considération dans la version finale du rapport qui a été publié en mai 2016

Le MenCare Global Meeting a réuni en juin 2017 près de 100 participants, chercheurs et praticiens d'une cinquantaine de pays, à Belgrade en Serbie. L'objectif était pour l'alliance MenCare de développer de nouvelles stratégies pour progresser sur l'engagement des hommes pour le care et la parité. MMM y a organisé une table ronde pour présenter la proposition de directive sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle de la Commission européenne lancée en avril 2017 et demander les soutien des associations présentes.

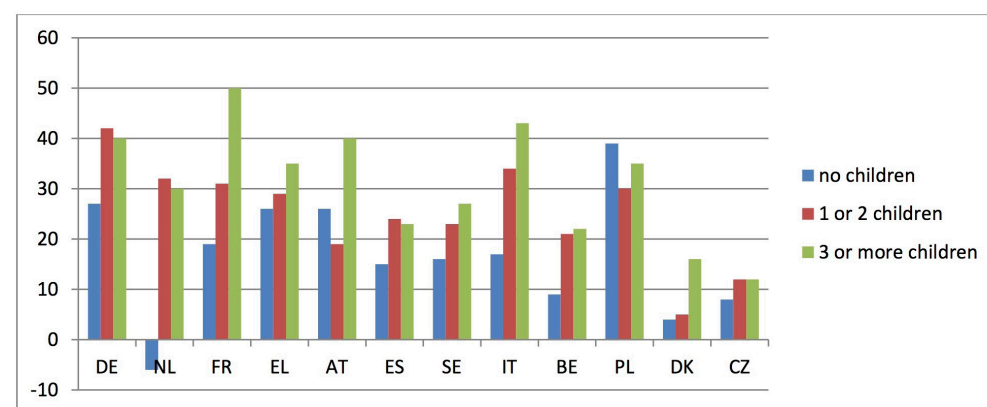
Le rapport de MenCare « La situation des pères dans le monde: il est temps d'agir » présenté pendant la conférence, souligne la valeur du travail familial non rémunéré, auquel les hommes sont appelés à participer pleinement. Si les hommes ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation de ce changement bénéfique pour tous, la mise en place de politiques de soutien est indispensable pour que cela devienne une réalité.



Pour la réduction des écarts de pension entre femmes et hommes

La pauvreté due à des retraites insuffisantes ou inexistantes pour les femmes, notamment les mères, est un véritable enjeu de société. L'écart de retraite entre les hommes et les femmes, est en moyenne de 39% dans l'Union européenne, il atteint 45% en Allemagne.

En réponse à la consultation sur la mise en œuvre de l'égalité des genres dans les régimes de sécurité sociale, la délégation a souligné les discriminations dont souffrent beaucoup de mères. Celles-ci résultent de l'effet combiné notamment des interruptions de carrière liées à la maternité, des inégalités de salaires hommes / femmes, et de la répartition inégale du travail familial non rémunéré qui pousse les femmes à travailler à temps partiel. Les désavantages accumulés culminent à l'âge de la retraite.



Écarts de pensions entre les hommes et les femmes en fonction du nombre d'enfant dans l'UE

Par ailleurs, la délégation Europe a fait valoir la position de MMM lors d'une rencontre avec Constance Le Grip du Parti Populaire Européen (PPE), auteure d'un projet de rapport sur « **La nécessité d'une stratégie de l'Union européenne pour éradiquer et prévenir l'écart entre les pensions des hommes et des femmes** ».

Ce rapport, publié en septembre 2016 et adopté en Juin 2017, invite les États membres à :

- « renforcer la possibilité pour les salariés de négocier des arrangements volontaires de travail flexible qui puissent leur permettre de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, de sorte qu'ils ne soient pas contraints de privilégier l'un par rapport à l'autre, en raison d'une augmentation du travail et des responsabilités familiales au sein du foyer »
- « établir des «crédits de prise en charge» sur la base d'échanges de bonnes pratiques, visant à compenser les interruptions de carrière destinées à la prise en charge informelle d'un membre de la famille et à les valoriser dans le calcul des droits à la retraite »

MMM a également participé en mars 2017 à la consultation organisée par EIGE sur la discrimination sexuelle dans l'éducation, la formation et le marché du travail contre laquelle il est impératif de lutter pour combler les inégalités de rémunération et de retraite. En cohérence, EIGE préconise des dispositions relatives à l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Le socle européen des droits sociaux

MMM a participé à une vaste consultation lancée par la Commission en décembre 2016 sur **le Socle européen des droits sociaux**. Ce Socle définit un certain nombre de principes et de droits fondamentaux en vue de garantir le bon fonctionnement des marchés du travail et des systèmes de protection sociale.

En janvier 2017, MMM et d'autres ONG ont publié une déclaration conjointe en demandant aux députés d'honorer leurs engagements en matière de conciliation vie familiale - vie professionnelle dans le cadre de l'élaboration de ce socle. Des amendements, tels que la suppression d'un appel à des initiatives législatives pour une meilleure conciliation au niveau de l'UE, en affaiblirait considérablement la portée.

A L'UNESCO

Les mères et les Technologies de l'Information et de la Communication (TICs)

L'accès des mères à l'information numérique sur l'éducation, la santé, l'hygiène et l'économie est un défi essentiel pour qu'elles bénéficient de nouvelles opportunités, élargissent leur éducation et parviennent à une plus grande autonomisation. C'est en ce sens que MMM est intervenu lors d'une conférence sur « Les défis de la révolution numérique pour les ONG » dans le cadre de la Conférence Internationale des ONG organisée à l'UNESCO en décembre 2016

ZOOM MMM PAYS

En Belgique

La réforme des pensions

MMM Belgium s'est mobilisée sur le sujet de la réforme en cours des pensions. Au vu des enjeux sociétaux et de son impact intergénérationnel, cette réforme a fait l'objet d'un vaste débat public et politique. Lors de plusieurs réunions avec différents cabinets politiques, la fédération patronale et d'autres instances publiques, MMM Belgium a veillé à ce que le rôle et les droits des mères soient bien entendus par les instances publiques et reflétés dans le travail législatif.

Le Socle Européen des droits sociaux contient 20 principes dont l'égalité de genre, l'égalité des chances, l'équilibre vie familiale/ vie professionnelle et les pensions. La directive sur la conciliation a été présentée dans le cadre de ce socle Européen. Il souligne que tous les parents et ceux ayant des responsabilités familiales doivent avoir accès à des formules de congé adaptées pour s'occuper de leurs enfants et des autres membres de la famille à charge, et avoir accès à des services de garde. En ce qui concerne les pensions, il est indiqué que des mesures doivent être prises pour lutter contre les écarts de pensions, par exemple en prenant en compte les périodes de soins « care credits ». MMM a demandé que le temps dédié au travail familial non rémunéré soit pris en compte dans le calcul des montants de la retraite pour l'augmenter.

Du côté des pensions, rien n'est simple.

A l'occasion de la réunion « Modernisation de la dimension familiale des pensions belges » en octobre 2017, un échange avec Béa Cantillon et Frank Vandembroucke, deux membres de la Commission de Réforme des Pensions 2020-2040, a permis de mesurer la difficulté de la réforme.

L'enjeu des pensions est intrinsèquement lié à celui de la conciliation. Certaines mères vivent dans un dénuement extrême et sans aucun droit car elles ont travaillé la majeure partie de leur vie à élever leur famille à la maison, puis se sont retrouvées seules. D'autres, les plus nombreuses, travaillent et cotisent pour leur retraite mais tôt ou tard pourraient interrompre leur carrière pour prendre soin de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille. Enfin, certaines poursuivent une carrière professionnelle complète... Comment réconcilier ces différentes réalités ? Comment reconnaître et quantifier ces périodes de « care » face à des situations si diverses, sans créer un effet d'aubaine ? Pourquoi les mères seulement ? A questions multiples, réponses et solutions multiples...

Si Saskia van Uffelen, à la fois CEO d'une grande entreprise et mère de 5 enfants, n'a pas un profil type, elle a retenu notre attention en clamant haut et fort que la conciliation famille/vie professionnelle ne peut pas se faire sans le père de ses enfants...

Et si la solution la plus durable était du côté des pères ?



En 2017, MMM Belgium s'est intéressée à «Assez is Genoeg». Cette nouvelle plateforme rassemble plusieurs organisations de femmes et a pour objectif de mener des actions « coup de poing » contre les politiques qui accroissent la précarité des femmes et creusent les inégalités socioéconomiques entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes. MMM Belgium envisage de rejoindre ce groupe pour proposer également un travail de fond auprès des instances politiques sur tous ces sujets.

Jobdays à Bruxelles :
MMM Belgium et
la délégation Europe unies
et solidaires.



En France

En 2016 comme en 2017, **MMM France** a été auditionnée par la Commission des affaires sociales du Sénat à l'occasion du vote du volet « famille » du budget de la Sécurité sociale. C'est à chaque fois l'occasion de faire un point global avec les sénateurs sur les principaux sujets de politique familiale et de faire des propositions concrètes d'amendements, tout en renforçant les liens avec ces élus.

En 2017, MMM France s'est particulièrement inquiétée des conséquences de la réforme envisagée concernant la Prestation Accueil du Jeune Enfant (PAJE) pour les familles de classe moyenne et modeste. 1,7 million de familles qui accueilleront des enfants dans les prochaines années verraient le montant de leurs allocations diminuer ; 70 000 familles n'en bénéficieraient plus du tout.

MMM France a également alerté sur la baisse de la natalité qui se confirme pour la 3^{ème} année consécutive. Au-delà de la baisse du dynamisme démographique à court terme, elle aura un impact dans les années à venir sur le système de retraites français.



Défense du congé parental et propositions pour développer les modes de garde dans un cadre budgétaire contraint

Après la mise en œuvre de la réforme du congé parental partagé en 2015, MMM France en a suivi attentivement les conséquences défavorables aux familles et a mobilisé des parents sur Facebook avec la page des « Bébés Révoltés »

Le premier bilan de cette réforme confirme ce que MMM France avait annoncé: la réforme n'atteint pas les résultats espérés. Seulement 5% de pères ont pris un congé parental en 2016. De façon plus inquiétante, la Cour des Comptes fait même état d'une baisse d'activité professionnelle des mères de deux enfants, probablement due au fait que les mères ne trouvent pas de solution de garde alternative.

MMM France mobilisé devant la mairie de Paris pour les « Bébés révoltés »

MMM France se mobilise depuis plusieurs années en coordination avec la délégation Européenne de MMM pour promouvoir la flexibilité des conditions de travail pour les mères et les pères sur le principe de la loi anglaise « Right to Request ». MMM France se félicite de l'adoption par le parlement européen d'un rapport préconisant l'adoption de ce type de législation dans les pays d'Europe. En France, un tout premier rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence publié fin 2017 préconise également d'adopter ce type de législation.

Pendant l'année 2017, MMM France a continué à rencontrer des élus nationaux et locaux pour promouvoir des solutions d'accueil pour les jeunes enfants et expliquer pourquoi il est important de laisser de la flexibilité aux parents pour l'utilisation du congé parental.

En vue des élections présidentielles de 2017, MMM France a continué de faire des propositions concernant les modes de garde pour faire mieux en dépensant moins. Une audition au Sénat ainsi que des rencontres avec plusieurs élus ont été autant d'occasions de faire valoir ces propositions. MMM France a ainsi obtenu un amendement ainsi qu'une question au gouvernement sur la politique familiale.

La conciliation vie familiale – vie professionnelle

MMM France a également fait des propositions pour faciliter la conciliation à moindre coût pour l'Etat, qui incluent entre autre le droit de demander un assouplissement de ses conditions de travail sur le modèle britannique. Ces propositions ont été bien accueillies par certains des candidats aux primaires de l'élection présidentielle.

Faire mieux pour moins cher

- Développer et diversifier les modes de gardes alternatifs au « tout crèche » (gardes partagées, assistantes maternelles, garderies, crèches privées...)
- Rationaliser l'accès à ces modes de garde optimiser l'utilisation des places existantes et diffuser une information transparente
- Revaloriser et encourager la profession d'assistante maternelle qui est en perte de vitesse
- Encourager la flexibilité au travail
- Faciliter le travail à temps partiel lorsqu'il est choisi
- Respecter le droit au congé parental : pour 70% des familles qui souhaiteraient prendre un congé parental jusqu'aux trois ans de l'enfant, c'est un libre choix.

Défense de la notion de « foyer fiscal »

MMM France s'était mobilisée contre le projet d'individualisation de l'impôt en 2014 parce qu'il menaçait le principe du quotient familial. Ce projet est revenu de façon détournée en 2016 par le biais du prélèvement à la source. En lien avec l'Union des Associations Familiales, MMM a sensibilisé les élus sur l'importance de préserver le quotient familial, outil de solidarité sociale et familiale, quelle que soit la forme de prélèvement de l'impôt.



« Questions de mères » : MMM France interpelle les candidats à l'élection présidentielle française

En préparation de l'élection présidentielle de 2017, MMM France a élaboré, en partenariat avec SOS les Mamans et

Enfance sans drogue, un questionnaire qui aborde 12 thèmes concernant plus particulièrement les mères : modes de garde, équilibre vie familiale/vie professionnelle, travail familial non rémunéré, égalité hommes-femmes, violences faites aux femmes, protection des enfants, etc.

Ce questionnaire a été adressé à chacun des candidats à l'élection primaire de la droite, puis à l'ensemble des candidats de la gauche. Les réponses reçues, souvent extrêmement détaillées, montrent une prise de conscience des élus sur ces différents sujets : notamment sur le libre choix du mode de garde, la nécessité de favoriser la conciliation vie familiale / vie professionnelle, le besoin de soutien des familles monoparentales, la prévention des violences faites aux femmes, etc.

A travers ce questionnaire MMM France et ses partenaires ont ainsi communiqué sur les préoccupations des mères, et engagé les partis politiques sur leurs politiques familiales et sociales.

MÈRES ET SANTÉ

La santé maternelle et infantile reste un des grands enjeux de la santé mondiale, à commencer par le drame de la mortalité et de la morbidité maternelles, évitables dans 99% des cas. MMM dénonce les violences obstétricales et les atteintes à la dignité que subissent les mères au cours des soins périnataux. MMM se préoccupe également de la santé mentale maternelle, du stress et de la fatigue générés par une mauvaise conciliation vie familiale/vie professionnelle et des responsabilités familiales et domestiques inégalement distribuées.

MMM fait valoir le rôle essentiel des mères pour le développement de la petite enfance, et plus généralement pour la santé de leur famille, notamment par une meilleure alimentation des enfants. MMM se préoccupe par exemple de l'obésité infantile qui constitue un défi majeur partout dans le monde.

MMM est convaincue que des mères informées, éduquées et soutenues font partie de la solution pour promouvoir une santé durable pour elles et pour leurs enfants.

Conférence « Mères et Santé »

Make Mothers Matter a célébré la Journée internationale des femmes 2016 en organisant une conférence sur ce thème les 7 et 8 Mars au Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles.

Environ 150 personnes issues des institutions européennes, d'agences onusiennes, d'universités et d'ONG de différents coins du globe ont échangé sur les défis et des exemples concrets de bonnes pratiques, montrant de quelle manière les mères peuvent être actrices de leur propre santé et de celle de leurs enfants.

Toutes les parties prenantes se sont accordées à souligner que **les mères peuvent être aidées à être actrices de changement dans leur communauté, à être des actrices de transformation et non de conformité : elles sont une ressource encore insuffisamment exploitée.**

« Les mères font aussi partie des solutions, et doivent être considérées comme parties prenantes, à la fois pour l'identification des problèmes et la mise en œuvre des solutions. La collaboration avec les mères permet des progrès systémiques parce que, par leur rôle auprès de leurs enfants et au sein de leur famille, elles sont à la base de tant de choses. »

Anne-Claire de Liedekerke,
Présidente de MMM, Message
d'introduction à la conférence

Dr Marleen Temmerman (OMS),
Anne-Claire de Liedekerke (MMM),
Madi Sharma (CESE)
et (Mothers2Mothers,
Afrique du Sud)



Aliette Abraham, Présidente d'Otitsara
(Madagascar)



Bolly Kouassi, Président d'AJAD
(Cote d'Ivoire)





« SOYEZ LE CHANGEMENT QUE VOUS VOULEZ VOIR DANS LE MONDE – PAS D'EXCUSE ! »

GANDHI, REPRIS PAR MADI SHARMA ET PLUSIEURS AUTRES INTERVENANTS,

Le résumé des interventions

Les mères doivent être **informées et éduquées sur leurs droits** à la santé maternelle, et plus généralement sur leurs droits économiques, sociaux et culturels, qui conditionnent la santé maternelle. La santé maternelle est une question de volonté politique, sociétale et culturelle : il s'agit de construire des sociétés où la femme est valorisée (**Dr Marleen Temmerman, Organisation Mondiale de la Santé**).

Les mères doivent être libres de refuser des pratiques médicales intrusives, et pouvoir établir leur propre plan de naissance (**Mame pentru Mame, Roumanie**). La maltraitance des mères autour de l'accouchement doit être dénoncée et laisser place à un système qui respecte leur dignité (**AIMS Ireland**).

Dans les pays en voie de développement, le taux de mortalité maternelle est un indicateur de qualité du système de santé. L'urgence est de traiter **l'accessibilité** aux soins, en améliorant notamment le transport, et en développant le recours à l'assistance médicale pour **la prévention** (**Memisa, actif au Burundi, Bénin, Inde, RDC & Mauritanie**).

La santé des mères, c'est aussi leur **santé mentale et leur bien-être**. Trop de femmes sont victimes de violences et de pressions de toutes sortes. La santé des mères exige une approche globale qui traite à la fois le physique, l'émotionnel, le mental, le spirituel et le social. Il faut un lieu où les mères puissent parler de tout : de la maison, de l'école, du lieu de travail et de la religion (**Otitsara, Madagascar**).

Les mères et les femmes enceintes doivent être **davantage écoutées**, y compris par les professionnels de santé. Le secteur de la recherche doit impliquer d'avantage les femmes et des personnes issues de pays à faible revenu, chercher des solutions avec eux et pas seulement pour eux (**Commission européenne**).

C'est en particulier important pour les **jeunes mères célibataires** en Afrique, qui ne sont ni considérées ni écoutées, mais trop souvent rejetées, alors qu'elles doivent gérer à la fois leur adolescence et une maternité précoce (**AJAD, Cote d'Ivoire**).

Les femmes, si elles sont formées, peuvent devenir **des mentors** pour d'autres femmes et les aider à faire face à ce qu'elles ont elles mêmes traversé ; En Afrique du Sud des femmes atteintes du SIDA sont formées pour aider d'autres femmes à ne pas transmettre le virus à leur enfant et à s'en sortir, non pour survivre, mais vivre pleinement (**Mothers2Mothers, Afrique du Sud**).

Le potentiel inexploité des mères en matière de santé

Dans certains pays en voie de développement et dans des régions rurales peu accessibles, les mères doivent recevoir une **éducation de base à la santé** afin de devenir actrices de leur santé, faire connaître leurs besoins et siéger par exemple, au comité des hôpitaux locaux (**RRF, Bangladesh**).

Toutes les initiatives qui encouragent les échanges et la solidarité entre les femmes sont positives, que ce soit des cafés où les mères partagent leurs expériences (**Mama Café, Pays Bas**), ou des groupes d'entraide pour surmonter les traumatismes de viol et amorcer une guérison plus rapide (**Memisa, en République Démocratique du Congo**).

Le rôle des parents, surtout celui de la mère, est primordial pour le **développement de la petite enfance**, et ceci dès la grossesse. Il est urgent d'investir dans ce domaine afin d'apporter aux mères et aux familles, tout le soutien nécessaire (**UNICEF**). Des actions transversales et inclusives sont à privilégier : il s'agit de mobiliser à tous les niveaux, l'ensemble des acteurs concernés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social (**Projet CEPPs et Campagne « Les 1001 jours critiques », Grande Bretagne**).

C'est aussi une approche globale qui est utilisée pour **la prévention de l'obésité infantile** dans des villes françaises. Toute la population y est sollicitée d'une manière ou d'une autre pour favoriser l'effet de démultiplication de l'information et des bonnes pratiques (**Vivons en forme, France**). L'obésité infantile est un problème majeur en Europe et les bons réflexes doivent s'apprendre dès le plus jeune âge. Mais l'éducation et la prévention se poursuivent bien au delà, jusqu'à l'adolescence (**European Child Obesity Group - ECOG**).

Un autre exemple est le rôle que peuvent jouer les parents, les mères en particulier, **contre la drogue**. Elles sont souvent les mieux placées pour détecter les premiers symptômes de mal être chez leurs enfants et intervenir rapidement (**Enfance sans drogue, France**).

De même, quand les mères apprennent à **gérer la psychologie et les émotions de leurs enfants** atteints par le SIDA, le phénomène courant de rejet diminue (**WIPGG, Nigeria**).

Les mères peuvent avoir confiance en elles : aidons les à changer le regard qu'elles portent sur elles même... et sur les autres mères! Chaque mère est unique et imparfaite à sa façon ; **mais toutes les mères sont fabuleuses !** (**Fabuleuses au Foyer, France**)

A chaque problématique, un défi différent... mais un point commun : le rôle préventif que les mères peuvent jouer pour elles mêmes et leurs enfants dans le domaine de la santé.

« MIEUX VAUT APPRENDRE À PÊCHER QUE DE DONNER UN POISSON ».

CONFUCIUS



« C'est grâce à l'amour et à la compassion de nos mères que nous pouvons survivre. Il existe un lien d'interdépendance étroit entre la mère et son enfant, un lien réciproque fondé sur la tendresse qui relie profondément ces deux êtres entre eux. »
Dalai Lama

« Au-delà des avantages pour l'enfant (et pour ses parents), l'éducation préscolaire bénéficie à l'ensemble de la société. Parmi ces « effets externes positifs », citons la baisse de la criminalité et la réduction des dépenses de santé et de soutien scolaire. »
Déclaration conjointe de MMM et OMAEP pour la 55^e Commission sur le Développement Social.

A l'ONU

Développement de la petite enfance

Grâce aux avancées de la recherche scientifique et à la mise en œuvre de programmes importants, la prise de conscience se généralise sur l'importance de l'éducation de la petite enfance pour un développement optimal des enfants, qui seront les citoyens de demain. Les neurosciences le prouvent : au delà d'une alimentation saine et des soins de base, l'amour et la sécurité, l'écoute et la stimulation (résumé en anglais par « nurturing care »), sont également essentiels pour leur développement physique, cognitif et émotionnel. Les familles, et en particulier les mères, ont un rôle central à tenir, notamment pendant la période critique qui va de la conception au 3^e anniversaire de l'enfant. Elles ont besoin d'être éduquées à une parentalité positive et épaulées.



Convaincue de l'intérêt d'agir très en amont pour le bien être des mères et des enfants, MMM s'est intéressée au **projet CEPPs (Childhood and Early Parenting Principles)** initié et porté par Valérie Unite, ancienne représentante de l'Organisation Mondiale des Associations pour l'Education Prénatale (OMAEP), association membre de MMM.

- Ce projet, inspiré de l'initiative des « 1001 Critical Days » en Grande Bretagne, propose une approche complémentaire aux initiatives existantes au niveau international autour de la santé maternelle et du développement de la petite enfance:
- En incluant la période prénatale dans le développement de la petite enfance
- En mettant le rôle des parents et des autres aidants de la petite enfance au premier plan, notamment celui de la mère dont le rôle est central pendant

Panel organisé en parallèle de la Commission du Développement Social à l'ONU New York (février 2017)

la grossesse, l'accouchement et les premiers mois - Il est essentiel de sensibiliser tous les parents et de soutenir les familles les plus vulnérables dans ce rôle éducatif.

- En mettant en œuvre des collaborations transversales et multisectorielles impliquant tous les acteurs de la société au niveau terrain en vue de les démultiplier ensuite à plus grande échelle, en complément de l'approche top-down des politiques gouvernementales.



MMM a contribué activement à la structuration du projet, à sa mise en perspective dans un « Manifesto », et à l'élaboration de supports de communication.

En collaboration avec CEPPs, MMM a organisé un panel en février 2017 pour faire le lien entre développement de la petite enfance et éradication de la pauvreté, dans une perspective intergénérationnelle.

MMM et OMAEP ont répondu conjointement à une consultation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur l'éducation de la petite enfance qui est à prendre en compte dès la grossesse, et en insistant sur le rôle central de la mère et de la famille.

Enfin, différents sujets discutés au Conseil des Droits de l'Homme ont été autant d'opportunités pour MMM de faire valoir le lien entre le bien-être et la santé mentale des mères et leur impact sur le bon développement de leur enfant, ceci dès la grossesse. Un appel aux États membres a été fait pour prévenir et traiter les violences et abus de toutes sortes que subissent les mères dans les services de santé, ainsi que la dépression post-partum, une maladie plus répandue que généralement admis. Enfin, les mères réfugiées ont particulièrement besoin d'être épaulées ; leurs conditions de vie extrêmes génèrent un énorme stress qui affecte le développement de leurs enfants, surtout si elles sont enceintes ou mères de très jeunes enfants.



Karen Thorsen, Représentante de MMM à l'ONU Genève, faisant une déclaration au Conseil des Droits de l'Homme

« Le soutien à la petite enfance et à l'éducation – dès la grossesse – ainsi que l'autonomisation des mères et des autres soignants dans ce rôle essentiel est le meilleur investissement que puisse faire un pays. Ce n'est pas seulement une question de droits de l'enfant, c'est aussi une contribution majeure à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à commencer par l'ODD 1 : éliminer la pauvreté. »

Déclaration écrite de MMM pour la réunion ministérielle annuelle de l'ECOSOC en juillet 2017

Substituts de lait maternel

MMM s'est associée à la déclaration de IBFAN (International Baby Food Associations Network) lors des discussions qui se sont tenues à l'ONU Genève sur l'élaboration d'une convention sur les sociétés transnationales et les droits de l'homme. Cette déclaration a dénoncé les violations répétées du code international de la commercialisation des substituts de lait maternel par les sociétés agroalimentaires. Ce code a été adopté en 1981 par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Environnement et santé

Les femmes enceintes et les très jeunes enfants sont particulièrement concernés par l'exposition aux produits et déchets toxiques. Les handicaps qui peuvent en résulter ont un coût humain, économique et social pour les sociétés d'aujourd'hui et de demain. En soulignant la dimension intergénérationnelle de cette problématique lors de la présentation du Rapporteur Spécial sur les produits et déchets dangereux au Conseil des Droits de l'Homme en septembre 2017, MMM a appelé les états à sensibiliser les familles et à traiter le problème de gestion et d'élimination des produits et déchets dangereux avec une approche basée sur les droits de l'homme.

A l'Union européenne

La santé maternelle n'est pas seulement un problème dans les pays du Sud. En 2013, il y a eu 1900 décès maternels en Europe et 1 femme sur 10 n'avait pas accès aux soins prénataux. Les enjeux en Europe dont Make Mothers Matter se préoccupe sont :

- La lutte contre les violences obstétricales
- La prévention de l'obésité
- La promotion de la santé mentale maternelle.



© EU / Francois Walschaerts

Pour des services de santé qui informent et respectent les mères et leurs choix

MMM a été invitée en juin 2016 par le bureau régional européen de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à participer à une réunion sur la future stratégie sur la santé et le bien-être des femmes, dont l'objectif est d'encourager la prise de mesures en vue de réduire les inégalités en matière de santé féminine à toutes les étapes de la vie.

Make Mothers Matter, en synergie avec certains de ses membres et d'autres ONG européennes, plaide pour des services de santé maternelle respectueux des droits des mères, exempts de violences, et non surmédicalisés. Trop de femmes, surtout celles en situation de vulnérabilité, connaissent encore un traitement irrespectueux, abusif ou négligeant pendant la grossesse, l'accouchement et les soins post-partum. Il est important d'alerter l'opinion sur ce problème sous-estimé.



Olalla Michelena, Secrétaire Générale de la délégation Europe de MMM intervenant à la conférence « Une naissance sans risque...la santé maternelle : comment lutter contre les inégalités des soins pour les mères en Europe aujourd'hui », organisée en septembre 2016 par le groupe politique des conservateurs et réformistes, (ECR) au Parlement européen à Bruxelles.

La délégation Europe de MMM a également été co-organisatrice et intervenante au **4ème Sommet européen de l'ONG Human Rights in Childbirth**, qui s'est tenu en octobre à Strasbourg au sein de la conférence « La naissance : un enjeu pour les droits humains » initiée par *Midwifery Today*. Des organisations nationales de santé maternelle de 14 pays européens y ont présenté une évaluation de la situation des droits des mères dans ce domaine. Elles ont précisé, en lien avec le système des soins maternels appliqués par chacun des pays, ce qu'il en était de la législation, mais aussi des réalités auxquelles les femmes sont confrontées. Il a été réaffirmé que les droits élémentaires des femmes doivent être respectés quand elles sont enceintes. Elles ont un droit d'accès à des soins de santé personnalisés pour accoucher dans les meilleures conditions.



Le 25 novembre 2017, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, MMM s'est joint à l'Observatoire italien de la violence obstétrique, et à deux associations italiennes, La Goccia Magica et CiaoLapo, pour exhorter les gouvernements à éliminer toutes les formes de violence obstétricale et institutionnelle à l'égard des femmes. Une première enquête italienne, commandée par des associations nationales de mères de la société civile et menée par l'Institut Doxa en septembre 2017, révèle qu'une italienne sur trois s'est sentie exclue des choix fondamentaux liés à son accouchement.

Demandes de MMM en matière de santé obstétricale aux gouvernements

- Soutenir la recherche et la collecte de données afin de mesurer la violence obstétricale pendant la grossesse, l'accouchement et les soins post-partum et son impact sur la santé et l'autonomie des femmes
- Adopter des stratégies nationales pour impliquer les bénéficiaires des soins de maternité dans le processus décisionnel, aux niveaux individuel et politique
- Mettre en œuvre des politiques de responsabilité et de transparence dans les établissements de santé permettant aux futures mères de prendre des décisions éclairées
- Développer un cadre permettant aux femmes de choisir le lieu de la naissance (hôpital, centre de naissance, accouchement à domicile)
- Mettre en place des réseaux permettant aux femmes de signaler leur expérience de l'accouchement sans stigmatisation ou peur
- Réglementer un système de recours et une compensation monétaire pour les violations des droits de l'Homme pendant l'accouchement et les soins post-partum
- Intégrer un module sur les droits des femmes pendant l'accouchement dans le cursus de formation des professionnels de santé
- Sensibiliser et informer les futures mères et leur entourage sur leurs droits et ceux de leur bébé.

La santé mentale maternelle

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, dont le thème était en 2017 « La dépression : parlons en », Mental Health Europe (MHE), Make Mothers Matter et le Lobby Européen des Femmes se sont mobilisés pour rompre le silence autour de la dépression post-partum.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 10-15% des femmes qui viennent d'avoir un bébé souffrent de dépression post-partum, en Europe et dans le monde. Cette dépression, qui peut avoir de graves conséquences pour les femmes et leur famille, ne doit pas être confondue avec le «baby blues», terme couramment utilisé pour décrire l'inquiétude et la fatigue que de nombreuses femmes éprouvent après l'accouchement. Comme l'OMS, MMM demande plus de recherche sur ce sujet et sur l'impact des violences obstétricales sur le bien-être psychologique des femmes, ainsi que la mise en place d'actions de sensibilisation sur ces 2 problématiques.

Prévention de l'obésité mère/enfant

L'obésité est un phénomène à caractère épidémique. Dans les pays de l'OCDE (dont l'Europe), 22 % des enfants sont obèses ou en surpoids.

Le suivi du projet DORIAN a permis à la délégation européenne de réaliser que **les parents ne sont pas assez sollicités pour combattre le fléau de l'obésité**. L'objectif de MMM est de faire prendre en compte le rôle des parents dans cette lutte.

Le congrès de European Childhood Obesity Group (ECOG) a réuni en novembre 2017 à Rome, plus de 200 experts de 30 pays et les centres de recherche les plus renommés autour de la prévention et du traitement des enfants obèses et en surpoids. En collaboration avec MMM, ECOG y a présenté le projet d'une enquête européenne pour analyser et comprendre les attitudes et les comportements des mères et des familles européennes confrontées quotidiennement à ces problèmes.

Un programme « mères à mères » dans les écoles à faible statut socioéconomique du sud de l'Italie a suscité l'attention de MMM. Formées dans l'école de leurs enfants, des mères conseillent ensuite d'autres mères pour lutter contre l'obésité qui atteint près de 40% des enfants dans ces régions.



Olalla Michelena, SG de la Délégation Europe, intervenant au congrès ECOG

« Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de différence entre la pratique commerciale de la gestation pour autrui et la vente ainsi que l'achat d'enfants. »

Déclaration Stop Surrogacy Now, www.stop-surrogacynow.org

La Gestation Pour Autrui

En accord avec la position adoptée lors de son Assemblée Générale en 2013, Make Mothers Matter est devenu co-signataire de la campagne « Stop Surrogacy Now », qui vise l'arrêt immédiat de la pratique de la Gestation Pour Autrui (GPA).



MMM Belgium en action contre la GPA

Fin novembre 2016, MMM Belgium a envoyé un courrier faisant valoir la position argumentée de MMM contre la Gestation Pour Autrui (GPA) à la chaîne des hôtels Hilton qui hébergeait le salon « Men having babies » à Bruxelles. Un double a été remis au parti du Centre Démocrate Humaniste (CDH) dont la position vis à vis de la GPA est très réservée. S'il n'y a pas de volonté politique pour légiférer sur la GPA à ce jour en Belgique, MMM Belgium reste vigilant.

ZOOM MMM PAYS

MMM Belgium

Un congé maternité plus long pour une meilleure santé maternelle et infantile



Flyer de la campagne pour le congé maternité.

Zwangere vrouwen die ziek of arbeidsongeschikt zijn tijdens de laatste 6 weken van hun zwangerschap, hebben een kortere moederschapsrust na de geboorte.

Vind je dat logisch?

Ziek worden tijdens je zwangerschap, daar kies je niet voor

Laat je stem horen: teken onze petitie : www.14weken.be

Zodat elke pasgeboren baby 14 weken bij zijn moeder mag blijven.



Met de Steun van MMM Belgium

NIEUW OP DE OPENBAIRE WEG GOOIEN - VERANTWOORDELIJKE UITGEVER VALERIE LOREAU, RUE DE L'HARMONIE 18, 6700 ARLON - BELGIË

En 2016, MMM Belgium a participé à la présentation d'une étude menée par Gezinsbond montrant que la population en Flandre pense que la durée du congé de maternité – actuellement de 15 semaines, dont une semaine obligatoire avant l'accouchement - n'est pas suffisante, surtout quand une mère doit, pour des raisons médicales, être arrêtée avant l'accouchement. Des médecins mettent également en avant des études scientifiques sur les bienfaits du rallongement du congé maternité pour l'allaitement et pour le bien-être et la santé du bébé et de la mère.

MMM Belgium demande donc que le congé maternité soit étendu à 18 semaines (comme ce qui avait été défendu en 2015 au niveau européen), et surtout que les semaines « perdues » par les mères avant l'accouchement soient considérés comme un congé maladie et n'empiètent pas sur les 14 semaines qui peuvent être prises après l'accouchement.

MMM Belgium a en particulier soutenu la campagne lancée en 2017 par Valérie Loreaux, jeune maman. Une pétition a été adressée à la Ministre de la santé Maggy de Block ainsi qu'au Ministre de l'emploi Kris Peeters pour leur demander de garantir la durée du congé postnatal : après une grossesse difficile, le bébé et sa maman doivent pouvoir bénéficier de ces 14 premières semaines ensemble. MMM Belgium, en faisant toutes les traductions en Néerlandais, a permis la promotion de cette campagne tant en pays néerlandophone que francophone. Aujourd'hui la pétition compte déjà plus de 44 000 signatures.

Lutte contre l'obésité

MMM Belgium poursuit, en collaboration avec la délégation Europe, son travail de diffusion des résultats de l'étude DORIAN concernant l'impact de l'obésité des femmes enceintes sur leurs enfants jusqu'à l'âge adulte. Ce travail inclut notamment des actions de sensibilisation pour une nourriture saine dans les écoles et la distribution de flyers pour la promotion d'une meilleure nutrition.

En collaboration avec la délégation européenne, European Children Obesity Group (ECOG) et la pédiatre italienne Margherita Carolli, MMM Belgium a participé à un projet d'enquête pour analyser comment mieux prévenir l'obésité infantile avec l'aide des parents. L'enquête devrait démarrer en 2018.

Participation de MMM Belgium à la plateforme « Femmes & Santé »

En avril 2017, MMM Belgium a rejoint la Plateforme pour Promouvoir la Santé des Femmes (PPSF) afin de contribuer au projet « Stigmatisation de la maternité dans une société néolibérale. Entre représentations idéalisées et dévalorisation sociale : quel(s) choix pour les femmes ? ».

La Plateforme, qui regroupe des associations bruxelloises et wallonnes, analyse depuis plusieurs années le rapport entre la santé des femmes et la charge de travail liée au « care domestique ». En 2016, l'étude intitulée « Care, genre et santé des femmes » a révélé que la maternité était une rupture dans la vie des femmes car avec l'arrivée d'un enfant, ce travail augmente considérablement. L'analyse doit être approfondie en réfléchissant aux représentations et stéréotypes liés à la maternité, et en réalisant un état des lieux sur ce sujet. 23 féministes ont été interviewées à cette fin, dont 6 par MMM Belgium. Le rapport sera publié en 2018.



MÈRES ET PAIX

« Si la non-violence est la loi de l'humanité, l'avenir appartient aux femmes. Qui peut faire appel au cœur des hommes avec plus d'efficacité que la femme ? »

Gandhi

La paix n'est pas seulement l'absence de violence ou de conflit. La paix s'opère à tous les niveaux : la paix avec soi-même, la paix au sein de la famille, des opportunités égales et une place pour chacun au sein d'une société. L'injustice sociale est un des principaux ferments de troubles sociaux.

Le rôle éducatif des parents, en particulier celui de la mère, est crucial. C'est au sein de la famille que se construit l'équilibre émotionnel et que sont transmises les valeurs sur lesquelles se construit un individu. C'est en famille qu'un enfant fait ses premières expériences de ce qu'est la sécurité ou la détresse, ses premiers apprentissages de la vie communautaire et de la gestion pacifique ou violente des conflits.

Les mères doivent prendre conscience qu'elles représentent une force importante pour contrer les multiples influences qui minent la société. Et les pouvoirs publics doivent les reconnaître comme telles et les considérer comme parties prenantes.

A travers l'action de ses associations membres, et dans son travail de plaidoyer, MMM montre comment les mères peuvent agir dans la société pour plus de justice sociale, pour la protection des droits humains, et pour la mise en œuvre de solutions pragmatiques : que ce soit contre la discrimination, l'exclusion, et pour l'égalité de droit en matière d'éducation, d'accès à la



propriété (notamment de la terre), d'héritage, d'accès au crédit et autres ressources.

Les gouvernements peinent à suivre les changements très rapides au niveau des sociétés, des technologies et de l'économie, et ont de plus en plus de difficulté à apporter des solutions aux différents problèmes qui en découlent.

La paix durable ne se fera pas sans l'implication égale des femmes dans la société. Les mères doivent donc agir au même titre que les autres acteurs de la société civile, prendre confiance en elles et en leurs compétences afin d'exercer leurs responsabilités et de contribuer au développement d'une société plus équilibrée et plus sûre pour elles mêmes et leurs enfants.

A l'ONU

Engager les pères contre la violence à travers une meilleure répartition du travail de « care »

Lors d'un panel du Conseil des Droits de l'Homme sur le rôle des hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes en juin 2017, MMM a défendu l'idée qu'une meilleure répartition du travail de « care » au sein des foyers contribue à la lutte contre ces violences. Impliquer les pères et partager le travail et les responsabilités domestiques et familiales est non seulement bénéfique pour les mères, mais également transformateur pour les enfants et les pères eux mêmes.

Session du Conseil des droits de l'homme © Jean-Marc Ferré.jpg



*« Il ne peut
y avoir de
développement
durable sans
paix ni de
paix sans
développement
durable »*

*Préambule de
« Transformer notre
monde : le Programme
de développement du-
rable à l'horizon 2030 »,
adopté par les États
membres de l'ONU en
septembre 2015*



Les Mères et le programme de développement à l'horizon 2030 – indissociable d'une paix durable

Dans sa déclaration écrite pour la réunion ministérielle annuelle de l'ECO-SOC, MMM appelle à reconnaître les mères comme des acteurs incontournables pour la réalisation de l'Agenda 2030. Les mères sont de véritables vecteurs de transformation et peuvent contribuer à la réalisation de bon nombre de ces 17 Objectifs de Développement Durables (ODD) - à condition d'être éduquées et épaulées dans leurs différents rôles de mères (éducatrices, soignantes, organisatrices, etc.), de professionnelles et de citoyennes.

Les mères sont également au cœur des mutations démographiques, que ce soit le déclin de la fertilité dans les pays développés, ou le vieillissement de la population partout dans le monde.

C'est ce qu'a mis en avant la déclaration de MMM à la Commission ONU du Développement de la Population à la session de 2017. Seule une perspective intergénérationnelle permettra d'en atténuer les effets et contribuera à la réalisation du programme de développement durable : investissement dans la santé maternelle et la petite enfance, éradication de la pauvreté, notamment celle affectant les enfants, politiques de soutien aux parents et aux aidants, etc.

Du droit à la paix vers une culture de la paix

MMM fait partie du réseau d'ONG qui a soutenu ces dernières années l'établissement d'un droit à la paix. Bien qu'il soit contesté par certains pays, une déclaration reconnaissant ce droit a finalement été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en 2016. Il s'agit maintenant que ce droit devienne une réalité... et les mères sont bien placées pour promouvoir une culture de la paix.

« La déclaration du droit à la paix est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas une fin. Il faut maintenant prendre des mesures pour appliquer le droit à la paix, tout d'abord en développant une culture de paix et de non violence à tous les niveaux ».

Déclaration orale soutenue par MMM et 20 autres ONG à l'occasion du 34^e Conseil des Droits de l'Homme

Les mères et la lutte contre l'extrémisme violent

Personne n'est à l'abri de l'intrusion de l'extrémisme violent sous une forme ou une autre, y compris dans l'environnement le plus proche, au sein de la famille. Premier indice, le mal être d'un adolescent se manifeste par des signes qui sont semblables quelle qu'en soit la cause (harcèlement, radicalisation, drogues, abus sexuel etc.). Les mères ont souvent un accès unique auprès de

Valérie Bichelmeier, représentante de MMM à l'ONU Genève, intervenant à la 33^e session du Conseil des Droits de l'Homme



leurs enfants, et elles sont bien placées pour détecter ces signes de mal-être, ce qu'aucun gouvernement ne peut faire.

A la 33^e session des Droits de l'Homme à Genève, une déclaration orale de MMM a souligné ce rôle crucial que les mères peuvent jouer dans la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent - à condition d'être habilitées à le faire, reconnues et formées.

Promotion de la Paix – L'importance de la petite enfance

Le développement de la petite enfance, porte également un potentiel important pour briser le cycle de l'extrême pauvreté, promouvoir la paix et construire des sociétés plus saines et plus paisibles. La croissance d'un enfant dans une famille saine et exempte de violence, lui permettant ainsi de se réaliser et de tenir sa place dans la société, est à la base d'une paix durable. Il est donc vital de soutenir les mères, les pères et les aidants dans leur rôle premier d'éducateurs. Tel a été le message de MMM au Conseil des Droits de l'Homme en juin 2017.

Des faits éprouvés dans le domaine de la petite enfance démontrent clairement que des interventions à un stade précoce peuvent permettre un changement durable dans les rapports intergénérationnels. Le jeune enfant doit être le point de mire, le fondement à partir duquel le cycle de la violence pourra être brisé, sur lequel la promotion de sociétés paisibles pourra être instauré.

« Ecology of Peace » in "Pathways to Peace: The Transformative Power of Children and Families" J. F. Leckman, C. Panter-Brick, and R. Salah, 2014



Pour la transmission de la nationalité par les mères à leurs enfants

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant en 2017, Make Mothers Matter a exhorté les gouvernements de 22 pays, à changer leur législation pour assurer aux mères une égalité des droits à l'enregistrement des naissances et à la transmission de la nationalité. MMM a mis en avant le cas de l'Irak où il y a actuellement 130 000 personnes apatrides y compris de nombreux enfants de mères irakiennes et de pères non nationaux. Sans identité, ces enfants « n'existent pas » et n'ont pas accès aux services de santé, à l'éducation, etc. MMM a déjà collaboré avec MMM Liban sur ce sujet.

En EUROPE

Investir dans les mères !

Directement liées au programme de développement durable à l'horizon 2030, les Journées européennes du développement organisées en juin 2017 par la Commission européenne ont réuni 8000 personnes ; elles illustrent l'engagement de l'Europe pour un développement plus juste et plus durable. Cette session a été centrée sur l'investissement sous toutes ses formes : dans la planète, les personnes, la prospérité, la paix et le partenariat. Dans les débats, Make Mothers Matter a souligné le potentiel des mères pour relever des défis comme l'éducation, la santé, et la paix, et ainsi participer à la réalisation de l'agenda 2030.

A l'UNESCO

De la promotion à la construction de la paix - le rôle des mères

Sara von Moos a représenté MMM au 6ème Forum international des ONG partenaires de l'UNESCO qui s'est déroulé au Mexique en novembre 2016 sur le thème *De la promotion à la construction de la Paix avec les ONG*. Elle y a porté un message de Maggy Barankitse en faveur du rôle des mères dans la construction de la paix.

Maggy Barankitse, surnommée « l'ange du Burundi », a élevé des milliers d'enfants devenus orphelins pendant les massacres de 1993 puis de 1994. Elle a ainsi pu sauver 20 000 d'entre eux grâce à son réseau Maison Shalom, ce qui lui a valu de nombreuses distinctions internationales. Par son soutien à MMM et son appel auprès de l'UNESCO et des autres nations à intégrer les mères dans la mise en œuvre de la reconstruction, elle a donné la parole à celles qui luttent quotidiennement pour assurer la paix aux futures générations.

« Devenir maman est à la fois une douleur, une joie et une mission. C'est une joie d'élargir cette grande famille humaine lorsqu'on pense à ces moments de grâce où le sourire innocent d'un enfant vous donne envie de rire, tout simplement, sans raison. La mission qui en découle est parsemée d'années de dur labeur, de peine, d'études à l'école de la vie. Et c'est peut-être pour cela que les mères devraient être appelées à servir au-delà de l'environnement immédiat de leurs familles.

La raison en est simple : Si nous voulons un monde avec plus de possibilité d'amour, de tolérance, d'endurance dans la recherche de la paix et la résolution des conflits, un monde où les femmes représenteront 50% de l'exécutif, du judiciaire, du législatif, 50% aux Nations Unies et à l'Union Africaine... Alors la mère est la mieux placée pour remplir ces objectifs. Car sa vie lui donne le meilleur Curriculum Vitae : Ses enfants ? Le gouvernement le plus dur à former ! Sa famille ? Le peuple le plus difficile à convaincre, à négocier, et finalement, pour lequel elle devra toujours faire des compromis. Toujours ! C'est intrinsèque à notre nature de femme et à notre mission de mère. [...]

Si nous voulons construire une nouvelle génération éprise de paix et de renonciation dans ce monde de conflits, le rôle des mères est incontournable. »

Maggy Barankitse, - Extraits du message porté par MMM





L'éducation est au cœur du mandat de l'UNESCO, qui est chargé de la mise en œuvre de l'ODD 4 : « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »

L'éducation

Make Mothers Matter considère que l'éducation est une donnée transversale et fondamentale qui explique l'importance du rôle des mères dans tous les domaines, y compris l'économie, la santé et la paix, ses 3 axes de travail privilégiés. L'UNESCO est chargé de diriger et de coordonner l'Éducation 2030 dans le cadre du programme de développement durable. C'est pourquoi MMM y rappelle régulièrement le rôle primordial des mères et des familles dans l'éducation, notamment dans l'éducation et la protection de la petite enfance. Il s'agit de donner aux parents les moyens d'éduquer les générations futures.

Au Forum mondial sur l'éducation 2000 de Dakar, la communauté internationale avait reconnu le rôle central de la société civile dans la réalisation des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). Depuis, la Consultation Collective des ONG sur l'Education 2030 participe à la mise en œuvre de l'ODD 4 : elle est prise en compte dans le Programme ordinaire de l'UNESCO, ce qui permet à MMM de suivre l'évolution de ses travaux et de faire des recommandations.



© UN Photo/Harandane Dicko Mali 2017.jpg

Renforcement des liens de coopération entre éducation formelle et informelle

L'éducation des enfants est un levier majeur de développement et d'éradication de la pauvreté. Dans le cadre des recommandations faites en vue du Forum mondial de l'Education 2017 de Siem Reap (Cambodge), MMM a demandé une concertation inclusive, ouverte et participative à tous les niveaux y compris avec les familles. Une telle concertation passe par la promotion de programmes participatifs pour les éducateurs que sont les parents et un renforcement des liens de coopération entre éducation formelle et informelle. MMM a rappelé que la reconnaissance sur le terrain du rôle des parents reste un défi ; l'éducation informelle et inclusive faite en particulier par les mères tout au long de la vie au sein de leurs communautés doit être prise en compte.

L'éducation des parents : un enjeu majeur pour la mise en œuvre de l'ODD 4 sur l'éducation.

Les tendances mondiales indiquent que plus de la moitié des jeunes enfants risquent d'être privés d'un encadrement parental de qualité. Il est urgent d'analyser les raisons pour lesquelles certains parents ne s'investissent pas dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives parentales ou en sont incapables. Des programmes d'éducation et de soutien aux parents existent ; des efforts concertés s'imposent pour aider les parents à jouer leur rôle. Tel a été le message de MMM dans son intervention sur l'importance de l'éducation des parents à la Commission Education de la 39e Conférence Générale de l'UNESCO en novembre 2017.

« La participation doit commencer par l'implication des familles et des communautés afin de renforcer la transparence et de garantir une bonne gouvernance de l'administration de l'éducation. »

Déclaration d'Incheon adoptée par les Etats membres de l'UNESCO en 2015 (S79)

Elles font la paix au quotidien, donnons leur la parole !

Sous l'égide de MMM et dans le cadre de nos actions menées pour défendre la paix, un livre Mères pour la paix est en préparation. Ce livre fait le portrait de mères, issues de cultures et de pays différents, qui, confrontées à des situations de conflit et de violence, agissent pour préserver ou reconstruire la paix, au sein de leur famille, dans la société ou dans un pays. Pauline Ambrogi est l'auteur de ce livre et Cécile de Laage, le reporter photographe.

Pauline Ambrogi avec une mère colombienne



Zoom MMM Pays

Favoriser l'intégration

MMM England poursuit ses contacts avec des associations qui travaillent pour désamorcer les tensions communautaires et favoriser l'intégration de jeunes en dérive. Parmi celles-ci, Lotus Life aide les jeunes femmes musulmanes à développer leur potentiel pour une meilleure intégration tout en assumant harmonieusement leur propre identité. De même, Active Change Foundation se préoccupe d'aider des jeunes - filles et garçons - et des communautés en leur procurant des moyens de se former et d'acquérir des compétences professionnelles et de leadership.

Une « femme de Paix » mise à l'honneur par MMM Belgium

Tous les 2, la **Plate-forme 1325**, créée par le Vrouwenraad et le Conseil Francophone des Femmes Belges, distingue des femmes qui, tout au long de leur vie en Belgique ou à l'étranger, ont travaillé pour la paix et le développement des droits des femmes dans le monde. En 2016, **MMM Belgium** a soumis la candidature de Françoise Bosteels, missionnaire et infirmière qui travaille en Inde en milieu rural depuis plus de 40 ans. Très impliquée dans des programmes d'éducation préventive pour la santé et auprès des lépreux, elle s'est aussi beaucoup investie pour l'autonomisation des femmes en situation précaire. Aujourd'hui, c'est en tant qu'artiste qu'elle poursuit son travail de sensibilisation aux valeurs de paix et sur le rôle des femmes. Françoise

Célébration des femmes de paix au Sénat



Bosteels a été élue « femme de paix » et MMM Belgium l'a représentée lors d'une célébration officielle au Sénat belge en décembre 2016.

Dans ce même rôle de représentation, Laurence Vanden Abeele a aussi été invitée au Palais Royal le 8 mars 2017 avec toutes les femmes de Paix 2014 et 2016. Ce fut l'occasion de rencontres riches avec des femmes porteuses de magnifiques projets. Plusieurs d'entre elles ont été contactées pour la préparation du livre Mères pour la Paix.

MMM Belgium soutient l'intégration des réfugiés

A la demande de l'Association Européenne des Parents, MMM Belgium a été invité à participer au projet « Parent Help » pour faciliter l'intégration des familles réfugiées en Belgique. Il couvre tous les pays en Europe où il y a des demandeurs d'asile et il sera présenté en 2018.

En collaboration avec la délégation européenne, deux stagiaires de MMM Belgium ont réalisé un document d'aide aux réfugiés qui apporte des réponses très concrètes aux questions pratiques qu'ils se posent à leur arrivée, notamment en ce qui concerne la santé, la scolarisation des enfants et l'administration.



Comité ONG de la Famille à Vienne

A Vienne, MMM contribue régulièrement au bulletin trimestriel du Comité ONG de la Famille et Irina Palffy sa représentante, y est un relais efficace. Ces bulletins trimestriels, fournissent l'occasion de communiquer périodiquement sur les activités de MMM. Ses principales déclarations et communiqués sur tous les sujets en lien avec la famille y sont ainsi largement diffusés



PERSPECTIVES 2018

A tous les échelons, MMM compte poursuivre son travail de plaidoyer, de sensibilisation et de suivi sur les sujets et projets présentés dans ce rapport, tout en tenant compte de l'actualité, des agendas et des thèmes qui seront discutés par les différentes institutions dans l'année à venir.

Enfin MMM organise en collaboration avec CARE International Maroc une conférence Internationale sur le thème Mères pour la paix / Mothers4Peace, qui se tiendra en mai 2018 à Casablanca. A travers des exemples concrets d'actions, la conférence montrera comment les mères sont au cœur du changement pour une culture de paix, que ce soit aux niveaux familial, communautaire, national ou international.

Le Réseau MMM en action sur le terrain

MMM SOUTIENT L'ACTION DE SES MEMBRES

L'UNESCO est la seule institution onusienne à avoir créé des Commissions Nationales avec ses Etats-membres servant de liens directs avec la société civile. On en compte actuellement 198 qui forment un véritable réseau mondial. Constituées par leurs gouvernements respectifs, les Commissions Nationales agissent de façon permanente pour associer aux travaux de l'UNESCO, des groupes nationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, compétents en matière d'éducation, de science, de culture et de communication.

C'est dans ce cadre que le partenariat établi en 2014 avec l'association membre ivoirienne Aide à la Jeunesse Africaine Défavorisée (AJAD) s'est poursuivi en 2016 et 2017 sous la responsabilité de Gabrielle de Milleville, représentante de MMM à l'UNESCO.

Les différents projets menés illustrent concrètement la façon dont MMM peut aider ses membres en apportant une aide pour la logistique, la communication, la recherche de financement et le suivi des projets.



Gabrielle de Milleville, représentante de MMM à l'UNESCO et Bolly Kouassi, président d'AJAD en compagnie de Son Excellence Mme Denise Houphouët-Boigny, Ambassadeur, Déléguée Permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO



Cérémonie de remise des actes de naissance supplétifs aux enfants de Songon

Inscription de 101 enfants sur les listes d'Etat Civil de Côte d'Ivoire

En partenariat avec MMM, AJAD a permis les démarches nécessaires auprès des populations et des autorités légales pour l'établissement d'actes de naissance supplétifs d'une centaine d'enfants de Songon, une sous-préfecture de Côte d'Ivoire dans la banlieue d'Abidjan. La cérémonie de remise des documents officiels s'est déroulée le 20 octobre 2016.

101 enfants ont ainsi obtenu des papiers d'identité ; ils ne sont donc plus apatrides et peuvent bénéficier des services et de la protection de l'Etat. Scolarisés dès la rentrée de septembre 2016, ils pourront plus tard poursuivre leur formation et accéder à un emploi qualifié afin de subvenir aux besoins de leur famille. De plus, de nombreuses mères isolées et démunies, car répudiées du jour au lendemain et sans aucune ressource en cas de rupture de concubinage, pourront sortir de la pauvreté grâce à l'aide financière de leurs enfants.

Le projet prévoit également la mise en place d'un système de suivi des naissances à Songon pour inciter les parents à inscrire leurs bébés à l'état civil dans le délai prescrit par la loi. A cette fin, des volontaires d'AJAD travailleront en collaboration avec les sages-femmes et les leaders communautaires.

Projet Education à la santé reproductive et à la santé, et protection de la petite enfance pour les jeunes mères de Côte d'Ivoire

Ce projet MMM a été élaboré avec AJAD en 2016, financé par le programme de participation de l'UNESCO et soutenu par les Commissions Nationales UNESCO de Côte d'Ivoire et de France. Il s'est déroulé durant l'année 2017 avec l'organisation de 2 conférences et de 2 séminaires de formation. Les bénéficiaires en ont été les 49 400 habitants de Songon, et en priorité les mères, les jeunes filles et les enfants. Son objectif global a été de donner des outils éducatifs et de former des mères afin de :

Mise en œuvre par AJAD du projet d'éducation des mères à la santé reproductive



- Prévenir et réduire les grossesses précoces et la mortalité infantile
- Prévenir les carences alimentaires chez l'adolescente enceinte et améliorer la nutrition des jeunes enfants
- Supprimer des pratiques traditionnelles néfastes, notamment l'excision
- Transmettre l'importance de l'hygiène, de la nutrition, de l'éveil préscolaire des enfants
- Améliorer l'équilibre entre vie scolaire et responsabilités familiales pour les adolescentes mères.

Une première conférence sur *l'Education à la santé reproductive et la lutte contre les grossesses précoces* a eu lieu en janvier 2017 et a rassemblé plus de 300 femmes et jeunes. Elle a été suivie d'un séminaire de formation d'éducatrices à la Santé et à la Protection des jeunes filles enceintes les 30 mars et 1 avril. Les 6 personnes formées, 3 matrones et 3 infirmières, sont désormais chargées de sensibiliser et d'aider la population afin de diminuer le nombre de grossesses précoces et de prendre en charge les très jeunes mères. Il est en effet primordial qu'elles puissent étudier, assurer leur avenir et celui de leurs enfants.

La deuxième conférence s'est déroulée en juin 2017 et était centrée sur *l'Education au développement et à la protection de la petite enfance*. Elle a été complétée en août par un séminaire de formation de 44 mères à la santé et au développement des enfants, qui travailleront en binôme dans 22 villages. Elles ont été formées pour transmettre à leur tour les notions indispensables d'hygiène, de nutrition et d'éveil des enfants. Elles seront aussi chargées de sensibiliser les parents sur l'importance de la scolarisation des jeunes enfants et des démarches administratives pour leur inscription aux registres de l'état civil.

Poursuite du projet Formation de techniciens hydrologues en Côte d'Ivoire

Ce projet élaboré en 2016 a été mené en étroite collaboration avec AJAD, et en partenariat avec le Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO (CCIC) et le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Il a reçu le soutien des Commissions Nationales UNESCO de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la France.

RONUCI, le réseau d'ONG de Côte d'Ivoire piloté par AJAD, a bénéficié de l'appui du CCIC et de l'UNESCO pour la formation de six stagiaires, dont 3 femmes, qui s'est déroulée en février et mars 2017 à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou au Burkina Faso. Son intitulé : « *Formation de techniciens de l'eau appartenant à des ONG locales en charge de projets d'accès à l'eau et de gestion de l'eau des*

villages/villes ». Cette formation visait à renforcer la connaissance et la compétence des stagiaires en matière d'organisation des communautés sur la question de l'eau, de la maintenance des installations hydrauliques existantes et de la mise en place de nouveaux points d'eau consommable. Cela permettra aussi de limiter les trajets des femmes chargées de la corvée d'eau.

En septembre 2017, un suivi du projet a été élaboré avec le Conseil Régional de la région du Bélier afin de faciliter la gestion des points d'eau en sensibilisant les populations, en mettant en place des comités de gestion dirigés par des mères et en formant des réparateurs locaux.

Ce projet s'adresse directement aux mères. En plus de leur responsabilité dans la gestion des comités de l'eau, elles seront formées pour transmettre une éducation à l'eau au sein des familles. Elles pourront aussi consacrer le temps libéré par un accès facilité à l'eau à un travail dont les revenus contribueront à leur autonomisation.

Bourses d'études pour la scolarisation de jeunes filles dans le secondaire à Madagascar

Grâce à l'entremise et l'aide de Valérie Bichelmeier à Genève, un dossier de demande de bourses préparé par Otitsara (Madagascar) a été sélectionné en 2017 par le Cercle Féminin des Nations Unies à Genève. Ces bourses permettront à une dizaine de jeunes filles de poursuivre pendant 4 années leur scolarité dans le secondaire. Une (future) mère éduquée, c'est une famille éduquée et des enfants en meilleure santé.



Bolly Kouassy avec des mères



Collège de Tantely qui accueille les boursières

Laurence Bosteels-Vanden Abeele,
Présidente de MMM Belgium



MMM Belgium

Les ateliers

MMM Belgium a continué à développer les ateliers « Etre mère, parlons-en » pour conforter les mères dans leur partage d'expériences et de bonnes pratiques éducatives. MMM Belgium a reçu 4 000 € du Fonds Pauvreté de la Fondation Roi Baudouin pour le développement de ces ateliers.

Son réseau d'animatrices compétentes et motivées s'agrandit. Les nouvelles animatrices, formées en mars 2016 par Jocelyne Le Pivain de MMM France, ont toutes témoigné de leur volonté d'animer des ateliers, la plupart d'entre elles étant coach de formation.

Renforcer la visibilité de MMM Belgium et promouvoir le rôle de la mère

Le rôle de la mère dans la famille et dans l'éducation des enfants est resté le fil conducteur de toutes les activités de MMM Belgium, de ses interventions ou participations à diverses conférences et événements (Momprenueuses, Job Day à l'Université de Louvain, etc.) et à travers sa communication dans la presse écrite et sur les réseaux sociaux.

MMM Belgium suit plusieurs mères bloggeuses en français et en néerlandais, et est intervenue régulièrement sur leurs blogs. Ce moyen permet de mieux prendre en compte ce que vivent les mères belges au quotidien, et d'adapter toute action de plaidoyer aux besoins exprimés.

Levée de fonds

Pour financer ses projets, MMM Belgium a participé en 2016 et en 2017 à « Music for Life », une semaine d'actions de solidarité qui est animée par la radio néerlandophone Studio Brussel pour le bénéfice de nombreuses associations. C'est aussi l'occasion pour MMM Belgium de se faire connaître.

Début 2017 s'est tenu la soirée théâtre «Tossi» organisée en collaboration avec une autre association. Cette opération a permis à MMM Belgium d'engranger un bénéfice d'environ 8 000 € qui sera utilisé pour mener à bien ses projets.

MMM Belgium présente ses activités à MMM England

MMM Belgium, représentée par Anne Michelle de Mathelin, est intervenue à la conférence organisée par MMM England en mars 2017 pour partager son expérience en tant que « MMM pays » et encourager la relance de MMM au Royaume Uni.

Stand MMM au Job Day de l'Université de Louvain

MMM England

MMM England a tenu une conférence à Londres courant mars 2017, dont l'objectif était de faire connaître Make Mothers Matter à des mères d'origines diverses, et ainsi de lancer un MMM England actif dans la région de Londres. Cette manifestation, qui s'est voulue informelle, a donné une large place aux échanges entre participantes et intervenantes. Beaucoup d'associations se sont déplacées y compris des représentantes d'associations membres de MMM au Royaume Uni.

Des aspects essentiels de l'action de MMM y ont été présentés ainsi que des témoignages d'actions de mères pour l'économie, la santé et la paix. Le rôle que pourrait tenir MMM England pour promouvoir le rôle des mères dans le Royaume-Uni a été au cœur des discussions, ainsi que les moyens de développer son action et sa visibilité. Les échanges furent passionnants ; beaucoup de jeunes mères présentes se sont montrées très réceptives au message de MMM.

Avec membres et partenaires, de nombreuses pistes à explorer ont été ébauchées pour des actions à venir... mais l'engagement ne suit pas pour l'instant : les personnes susceptibles de s'engager ont besoin d'avoir un travail rémunéré. MMM England illustre les enjeux auxquels sont confronté MMM et les MMM pays. Pour amorcer une véritable croissance, la recherche de fonds permettant à terme de sécuriser quelques postes rémunérés est indispensable.

MMM France

Ateliers : faire jaillir des « pépites »

Mise au point par MMM France, cette technique d'animation d'atelier de mères se base sur une approche très positive : il s'agit d'échanger, autour d'un sujet défini, sur ce qui concrètement fonctionne bien, sur les pratiques qui « marchent » au quotidien dans les familles. L'animatrice guide la discussion pour faire jaillir ces « pépites », réutilisables par les unes et les autres après les ateliers. Les participantes prennent ainsi conscience de l'importance de leur rôle de mère, de leurs compétences, et s'enrichissent des savoir-faire et de l'expérience des autres...

MMM France a la conviction que « être parent » est un « métier » magnifique mais qu'il ne faut pas rester seul pour l'exercer. Les échanges avec d'autres mères et parents encouragent la confiance en soi, pour faire face aux défis du quotidien et mieux surmonter les difficultés qui se présentent. C'est tout l'enjeu des ateliers.



A Londres :
Valérie Bichelmeier et
Marie-Liesse Mandula
avec Marie Peacock et
Anne Fennel de Mothers at
Home Matter

Les Ateliers MMM - En pleine mutation

Le parcours « Etre mère, parlons-en » cède progressivement la place à des ateliers thématiques « à la carte ». Ces ateliers, le plus souvent organisés en lien avec d'autres associations ou avec les services de Mairie, sont plus courts que les ateliers traditionnels. Ils comprennent une prise en charge des enfants pour assurer la disponibilité des participantes. Généralement multiculturels, ils peuvent également participer à l'inclusion de mères dont le français n'est pas la langue maternelle.

Des thèmes très divers y sont abordés :

- Ateliers en relation avec l'éducation des enfants : les émotions, les colères, la tendresse, la joie, l'arrivée d'un bébé, la séparation maman/bébé, la fratrie, autonomiser ses enfants, l'argent.
- Ateliers liés au soutien scolaire: l'apprentissage de la lecture, la gestion des devoirs, le retour de l'école, les « bonnes » habitudes, l'entrée en 6ème, l'orientation scolaire.

MMM France a effectué des séances de formation d'animatrices, en Belgique, et en France, à Paris et Versailles.



Face à la difficulté de mobiliser des mamans pour deux ou trois jours de suite, MMM France réfléchit également à diversifier son offre, avec :

- Des formations par modules d'une journée, adaptables selon la demande
- Une formation plus spécifique pour l'animation d'échanges courts, par exemple à l'occasion des dîners organisés par MMM France.

Les dîners rencontres

Les dîners de MMM France continuent de proposer un temps d'échanges convivial à des mères et des pères venus d'ici et d'ailleurs, en s'inspirant de la technique des ateliers. Les thématiques abordées sont liées à la parentalité, l'éducation, et la société, et sont en accord avec les trois pôles que s'est



donné MMM : paix, économie et santé. A chaque fois, un intervenant extérieur enrichit le débat.

En 2016, une soixantaine de parents se sont retrouvés à Paris puis à Argenteuil pour échanger autour d'un repas sur les thèmes suivants :

- « Se cultiver, découvrir ; comment donner à nos enfants le goût d'apprendre »
- « Bien nourrir sa famille, beau, bon et pas cher ».

En 2017, ce sont une soixantaines de mères d'origines très diverses qui se sont retrouvées pour discuter sur les thèmes :

- « Au bord de la crise de nerf : comment je fais pour ne pas craquer - Trucs et astuces de mères » à la Mairie de Paris 16e
- « Vivre ensemble avec nos différences ; comment créer des ponts entre deux quartiers très éloignés culturellement » en association avec la Maison pour Tous et la mairie à Deuil la Barre en région parisienne.

Ces dîners sont aussi l'occasion de nouer des partenariats avec d'autres associations et les municipalités. Les élus locaux en particulier viennent de plus en plus régulièrement à ces diners. Ils en ont compris l'intérêt pour soutenir la parentalité, et favoriser la paix sociale par les liens d'amitiés qu'ils créent entre des parents de toutes origines sociales et culturelles.

Les trucs et astuces que les parents s'échangent lors de ces diners sont souvent pleins de bon sens. Ils sont repris sur le site de MMM France car ils peuvent concerner de nombreuses familles.

Cafés des mamans

Les échanges entre mamans se sont poursuivis une fois par mois dans une librairie à Versailles sur des questions qui préoccupent les 5 à 8 mamans qui y participent régulièrement, telles que : Où en est-on avec la punition ? Comment fixer des limites ? Comment parler d'argent à nos enfants ? Peut-on tout dire à nos enfants ?



MMM Liban

MMM Liban regroupe des membres d'associations présentes dans différentes régions libanaises qui sont représentées par leur présidente ou des hauts responsables. Ces associations ont des missions proches de celle de MMM : améliorer la condition de la mère et de l'enfant, et obtenir une législation pour reconnaître le droit à l'égalité des genres.

Les membres de MMM Liban représentent la diversité du pays : en provenance de toutes les régions et de communauté différentes, elles cherchent à diffuser un modèle de vivre ensemble et de tolérance.



Nada Gaspard
de MMM Liban à la
conférence Mères et Santé
en mars 2016 à Bruxelles

Organisations représentées au sein de MMM Liban :

Conseil des femmes libanaises, ONG qui regroupe actuellement sous son égide plus de 170 ONG établies sur tout le territoire libanais
Association des parents d'enfants ayant un handicap
Amnesty International au Liban
Association des dames de la charité A/C Liban
Le comité des mères au Liban
Mouvement écologique libanais
Foyer de Saint Simon
Association al-Sadr
Association civile pour la sauvegarde de l'enfant au Liban
Women's Auxiliary, Université Haigazian
Association YWCA au Liban
Foyer de la providence
Association des femmes universitaires libanaises

MMM Liban organise avec elles des activités et des événements pour les aider à étendre leur réseau et accroître leur influence dans leur communauté respective, afin de réduire les discriminations et les violences à l'encontre des mères et de leurs enfants. Les membres de MMM Liban se réunissent une fois par mois pour coordonner ces activités.

Plaidoyer

MMM Liban encourage les dirigeants et les autres acteurs de la société à reconnaître l'apport des mères au développement social et économique, et à davantage prendre en compte leur rôle fondamental pour la paix. La charte et l'esprit MMM sont toujours présents dans ses actions.

MMM Liban appelle les dirigeants à modifier des lois et règlements pour la réalisation des objectifs suivants:

- Mettre en application un code civil
- Permettre à la femme libanaise de transmettre sa nationalité à ses enfants
- Prolonger à trois mois le congé maternité

- Mettre en place une allocation de vie et une assurance médicale pour les personnes âgées
- Lutter contre la pauvreté des mères
- Faire passer l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans
- Instaurer un quota pour les femmes dans le gouvernement, le parlement, les municipalités, etc.
- Instaurer une loi pour interdire les mariages avant l'âge de 16 ans pour les filles
- Améliorer la situation écologique et environnementale au Liban

Situation au Liban

L'instabilité politique, la crise économique, et les conflits armés au Liban et dans les pays voisins pèsent lourdement sur les familles. Dans ce contexte difficile, les mères et leurs enfants sont les plus touchés. Petit pays de 4 millions d'habitants, pratiquement sans ressources naturelles, le Liban accueille près de 2 millions de réfugiés syriens, ainsi que des centaines de milliers de réfugiés palestiniens et irakiens. Au delà des besoins élémentaires auxquels il faut pourvoir, l'effort du Liban se porte sur la scolarisation des enfants avec la création d'un cycle d'étude qui leur soit adapté.

Comme ailleurs, la mère libanaise est confrontée aux défis de la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Les infrastructures de garde étant peu développées au Liban, une des associations participant à MMM Liban a monté une structure de garderie gratuite qui permet à des mères de milieux modestes d'avoir des activités rémunérées.

Evènements organisés par MMM Liban

Une conférence a été organisée en avril 2016 sur « L'impact des manipulations génétiques sur les familles contemporaines ». Mme Georgette Mordovanaki-Karam, Docteur en cytologie ultra-structurale (Université Paris VI), et chercheuse collaboratrice avec le Bureau Bioéthique de l'UNESCO concernant les manipulations génétiques, y a été la principale intervenante. Un public important y a assisté, dont une vingtaine de personnalités de haut niveau (ministres et politiciens), des représentants d'ONG, des juristes et des médecins. La conférence a exploré les situations souvent complexes qui découlent des manipulations génétiques au niveau juridique et des structures familiales. La conférence s'est terminée par un bref survol de l'influence des manipulations génétiques sur l'agriculture et l'organisation sociale et économique des pays. Cet événement a bénéficié d'une importante couverture médiatique (télévisions et presse).

En Mai 2017, MMM Liban a organisé un séminaire au siège de l'UNESCO à Beyrouth sur « Le troisième âge, un nouveau départ », sous le patronage du Ministre de la santé au Liban. En effet, vu la situation économique, politique

et sociale du pays, les structures familiales subissent des transformations radicales. La solidarité intergénérationnelle est mise à rude épreuve par le départ du pays des jeunes actifs en quête de meilleures opportunités. Des mères âgées se retrouvent seules face à la maladie, la dépression et la pauvreté. Le séminaire a débattu des moyens à mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de vie y compris avec une loi pour garantir les droits des personnes âgées à une vie digne. C'est d'ailleurs une des revendications de MMM Liban.



Séminaire « le troisième âge, un nouveau départ » en mai 2017 à Beyrouth

Délégation Europe de MMM : 15 ans cela se fête !



En décembre 2017, la délégation a fêté ses 15 ans d'existence

ASSOCIATIONS MEMBRES : NOUVELLES ADHÉSIONS EN 2016 ET 2017

La fondation Awaj – Bangladesh

La fondation Awaj, fondée et dirigée par Nazma Akter, défend les droits des ouvriers dans l'industrie du prêt à porter dont 85% sont des femmes. Awaj, qui signifie « voix » en Bangladeshi, y encourage une approche positive et collaborative. Si la fondation pense que le travail d'usine « peut être une source de développement pour les femmes en leur offrant davantage d'opportunités et de choix », elle combat résolument des conditions de travail dangereuses et revendique un traitement juste et plus d'égalité pour les travailleuses.

Awaj se préoccupe de leurs problèmes en tant que femmes et mères, y compris au delà du cadre professionnel, afin qu'elles puissent prendre leur vie en main. Awaj plaide pour des conditions de travail décentes et un environnement de travail sécurisé où les mères peuvent allaiter. Awaj demande également une égalité d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, la fin des discriminations et de la violence. La finalité principale d'Awaj est de renforcer la capacité des ouvrières sur le plan de la gestion financière et du leadership.

Pour favoriser la réalisation de ces objectifs, Awaj a récemment ouvert un centre qui accueille des enfants en garderie et en pré-maternelle. La fondation pense que pour améliorer la société en général, il est essentiel de relever les défis de la conciliation vie familiale/vie professionnelle, de la santé maternelle et de l'éducation :

« Notre motivation principale est de procurer aux mères un environnement de travail sûr et décent, de veiller à leur santé et à celle de leurs enfants, et contribuer ainsi à la santé globale des familles et du pays pour un avenir meilleur. »

En devenant membre de MMM, Awaj espère renforcer son action au niveau national tout en participant à un réseau international pour mieux défendre les droits des mères au travail, en particulier dans le cadre des chaînes d'approvisionnement internationales. Ce partenariat permet également à Awaj et MMM de mutualiser leurs expertises.





Maternity Action – Royaume-Uni

Maternity Action a pour mission d'améliorer la santé et le bien être des femmes enceintes, de leurs conjoints / compagnons et de leurs jeunes enfants, tout au long de la grossesse et pendant les premières années.

Maternity action informe les parents sur leurs droits lorsque survient un enfant. Que ce soit dans le domaine du travail, des sécurités sociales, des allocations diverses, toute l'information est mise à la disposition des parents sur Internet sous la forme de fiches pratiques, ergonomiques et régulièrement actualisées – avec plus de 600 000 vues par an. Un service de conseil téléphonique complète ce dispositif et permet un soutien à la carte. Maternity Action propose aussi son expertise aux entreprises qui emploient des femmes enceintes et des jeunes parents.

L'association travaille également en amont au changement des mentalités, des pratiques et des politiques avec des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes enceintes, des jeunes enfants et de leurs familles. Tout le travail de Maternity Action repose sur une recherche rigoureuse et cherche à influencer sur les institutions au niveau local, régional et national ainsi que sur l'opinion publique.

Des offres de formation et de conseil sont disponibles pour les travailleurs sociaux, les cliniciens ou autres professionnels travaillant avec des mères vulnérables. Le but est de leur donner les outils et la confiance nécessaire pour prodiguer les conseils les plus appropriés, et d'aider celles qui ont le plus besoin.

La recherche menée par Maternity Action se centre sur le vécu de ces femmes vulnérables, de leurs bébés et de leurs familles. Le travail se fait en proximité et en collaboration avec les personnes aidées et les personnes qui aident. Ces dernières sont encouragées à identifier les moyens d'améliorer les services rendus.

Maternity Action rejoint MMM pour que les préoccupations des mères qu'elle défend soient mieux entendues à l'échelle des institutions politiques et des lieux de prise de décisions internationales. Maternity Action compte sur l'expertise de MMM sur les

conventions, traités et politiques concernant les mères afin d'optimiser et alimenter son travail, y compris à propos des problématiques particulières au Royaume Uni comme le manque de législation concernant l'allaitement au retour de travail ou l'accès aux soins des migrantes.

<https://www.maternityaction.org.uk>

Memisa – Belgique/RDC, Burundi, Bénin, Inde & Mauritanie



Memisa est une organisation de la société civile (OSC) médicale belge de coopération au développement. L'organisation lutte pour un accès aux soins de santé pour toutes et tous, particulièrement pour les plus vulnérables. En République Démocratique du Congo, au Bénin et au Burundi, Memisa renforce structurellement 33 zones et districts de santé, couvrant plus de 5 millions d'habitants. L'association est également active au Congo-Brazzaville, en Guinée, en Inde et en Mauritanie.

Memisa soutient de façon professionnelle le développement durable du système de santé avec des partenaires de la société civile locale.

Concrètement, en collaboration avec ses partenaires, Memisa :

- améliore la qualité des soins (formations, matériel médical, infrastructures, médicaments, etc.)
- met en place plusieurs systèmes qui rendent les soins accessibles financièrement (mutualités, fonds solidaires, paiement forfaitaires,...) et physiquement (transports d'urgence adaptés : moto-ambulances, bateau-ambulance, etc.) pour les populations les plus démunies
- consolide l'organisation du système de santé (centres de santé, hôpitaux, système de référence).

Dans sa politique d'intervention, Memisa a comme priorité la lutte contre les mortalités maternelle et infantile. Forte de son expérience de terrain, l'association n'hésite pas à faire campagne pour dénoncer les conditions d'accouchement auxquelles les femmes sont confrontées et en appelle à la solidarité internationale.

En rejoignant le réseau de MMM, Memisa souhaite poursuivre une collaboration de fait déjà fructueuse, relayer des campagnes et messages au niveau européen et international, renforcer une dynamique de rencontres, d'échange et d'expertises qui seront fort utiles aussi bien pour l'élargissement du réseau de Memisa que pour celui de MMM.



<http://www.memisa.be/fr>

Asodamas – Colombie

Asodamas, association Colombienne soutient et développe le travail de gestion sociale dans un pays en situation de post conflit. Ce travail est mené avec « les premières dames », épouses des gouverneurs, en collaboration avec les municipalités. Si une quinzaine de centres appelés « Casa social de la mujer » ont déjà été construits dans différentes provinces du pays, Asodamas souhaite en bâtir cinq autres d'ici 2020. Ces maisons permettent aux femmes de se reconstruire, de mieux connaître leurs droits, de développer des activités génératrices de revenus et de retisser du lien social.

En améliorant les conditions de vie des femmes vulnérables et de leur famille, en particulier les victimes de la violence et les mères isolées, Asodamas est convaincue de contribuer à la reconstruction du pays. Les projets ont pour objectif le bien être et le développement des communautés à travers le pays.

Asodamas est en train de créer un Observatoire de la femme. Cet observatoire lui permettra de récolter des données fiables sur les fragilités sociales de la femme et de faire des enquêtes quantitatives, afin de développer des outils sociaux et de combattre plus efficacement les réalités auxquelles les Colombiennes sont confrontées.

Par son adhésion, Asodamas souhaite que MMM contribue au développement et à la diffusion des données de l'Observatoire auprès des institutions et dans des conférences internationales. Asodamas souhaite aussi pouvoir bénéficier du réseau MMM pour l'échange et la mise en commun des « bonnes pratiques » en matière de construction de la paix par les mères à tous les niveaux.

<http://asodamasdecolombia.org/>

MMM en Colombie

Réunir plus de 1000 femmes de toutes les régions de Colombie pour témoigner de leur rôle de femme et de mère dans le processus a été un des objectifs de la conférence « Gestión social, Empredimiento y Paz » (Gestion sociale, entrepreneuriat et paix) organisée par Asodamas à Bogota en Novembre 2017. Aux côtés des acteurs impliqués dans la construction de la paix en Colombie et d'associations d'autres pays, MMM est intervenue sur « Les mères, piliers de l'entrepreneuriat social et bâtisseuses de la paix ».

Ce déplacement a aussi permis à Pauline Ambrogi et Cécile de Laage de rencontrer les membres d'Asodamas, de visiter certaines de leurs réalisations, notamment « La casa social de la mujer » et de recueillir le témoignage de mères victimes de conflits pour le projet de livre « Mères pour la Paix ».



Visite en Colombie



Asodamas pour l'autonomisation des femmes: vente d'artisanat en marge de la conférence



Inauguration de la casa social de la mujer de Tacoma



Dîner avec le maire et sa femme (première dame) de Cogua.



A Bogota, le centre de la mémoire

Développement institutionnel de MMM

Gouvernance

MMM réunit ses instances dirigeantes très régulièrement, soit en réunion physique 1 à 2 fois par an, soit en visioconférence. Les responsables MMM n'hésitent pas à recueillir l'avis du Conseil d'Administration et/ou du Bureau chaque fois qu'ils le jugent nécessaire. Au cours de la période 2016-2017, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois (dont 2 fois physiquement) ; le Bureau s'est réuni une vingtaine de fois.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé par moitié lors de l'Assemblée Générale du 8 Mars 2016.

Pour son développement, les grandes priorités de MMM restent :

- Le renforcement du réseau MMM de membres et de partenaires nationaux et internationaux
- Le développement de la communication
- La recherche de sources de financement
- Le renforcement des équipes.



En 2016, un nouveau Conseil d'Administration

MAKE MOTHERS MATTER CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2018

BUREAU

Présidente : **Anne-Claire de Liedekerke** (Belgique)

Vice-présidentes : **Jill Donnelly** (Royaume Uni)

Nectar Nasr (Liban)

Secrétaire générale : **Marie-Liesse Mandula** (France)

Secrétaire générale adjointe : **Florence Rentler** (France)

Trésorière : **Françoise Blin** (France)

Valérie Bichelmeier, présidente Délégation ONU (Suisse)

Ilhame Boirie (succédant à **Marie-Laure des Brosses**), présidente MMM France

AUTRES MEMBRES DU CA

Aliette Abraham, présidente Otitsara (Madagascar)

Philip Biswas, directeur fondateur de Rural Reconstruction Foundation - RRF (Bangladesh)

Nicole Deigna, présidente ONG Repères (Côte d'Ivoire)

Alain Englebert, président de En Avant les Enfants – EALE (Belgique/RDC)

Bolly Kouassi, président de AJAD (Côte d'Ivoire)

Gabrielle de Milleville, représentante UNESCO (France)

Latifa Mayou, présidente Mouvement Camerounais des Mères (Cameroun)

Sophie Pelissié du Rausas, présidente Enfance sans Drogue (France)

Laurence Vanden Abeele, présidente MMM Belgium

Laetitia Wolkonsky, représentante Délégation Europe (Belgique)

Equipes

Le Secrétariat Général International (SGI) : un travail pivot pour MMM

4 personnes bénévoles assurent à Paris le Secrétariat Général de MMM. C'est l'instance opérationnelle de MMM qui a pour rôle d'assurer la gestion permanente de l'association.

Le SGI assure notamment :

- L'organisation et la préparation des réunions statutaires de MMM
- Le pilotage et l'animation du réseau des membres de MMM
- La coordination de la communication interne et externe de MMM
- Les démarches permettant la représentation de MMM dans les institutions et organisations internationales
- L'appui aux associations membres pour la réalisation des objectifs fixés par le CA
- La gestion et l'animation du site MMM
- L'édition, la promotion et la diffusion des produits et publications de l'association



Equipe SGI – de gauche à droite :
Françoise Blin, Cécile de Laage,
Florence Rentler et Marie-Liesse Mandula

Délégation ONU à Genève :
Valérie Bichelmeier & Karen Thorsen,
nouvelle représentante de MMM en 2016



Délégation Europe à Bruxelles – de gauche à droite : Flavie Guérin,
Véronique de Vaumas, Zeena Almaiahi, Anne-Claire de Liedekerke
(Présidente de MMM), Laetitia Wolkonsky, Johanna Schima,
Anne-Michelle de Mathelin, Olalla Michelena, Sophie Rousseau



Délégation ONU à New York : Laurence Stip et
Caroline le Gloan, 2 nouvelles représentantes de
MMM en 2016



Equipe UNESCO
à Paris :
Gabrielle de Milleville
et Pauline Ambrog



Délégation ONU à Vienne :
Irina Palffy

RAPPORTS FINANCIERS

Make Mothers Matter

Les recettes 2016 sont un total de 29 299 €, ainsi ventilées :

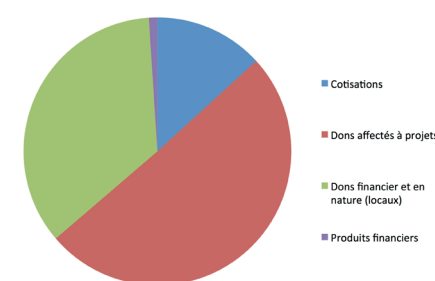
- 14 800 € de dons affectés à des actions ou des projets : les actes supplétifs d'inscription à l'état civil des enfants en Côte d'Ivoire (5 300 €), versements UNESCO pour le projet MMM/AJAD formation de mères (9 500 €).
- 14 499 € de recettes propres : cotisations (3 870 €), dons financiers et en nature (10 328 €), produits financiers (301,09 €).

Les dépenses en 2016 sont de 31 971 €.

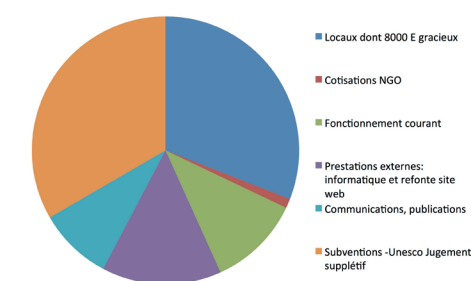
- 21 308 € se répartissent de la façon suivante : locaux et entretien des locaux (9 888 €), fonctionnement courant (3 575 €), cotisations ONG (362 €), communication et publications (2 852 €), prestations externes de maintenance informatique et premier versement pour la refonte du site Internet (4 631 €).
- 10 663 € affectés à des actions ou des projets : les actes supplétifs d'inscription à l'état civil des enfants en Côte d'Ivoire (5 300 €), premier versement pour le projet MMM/AJAD (5 363 €).

Le bilan financier de 2016 en un sens est positif ; les dons financiers ont augmenté, en fonction des projets réalisés ou en cours de réalisation décrits dans le rapport. C'est un facteur de dynamisation important pour MMM. Le solde reste toutefois négatif (2 672 €).

RECETTES 2016



DÉPENSES 2016



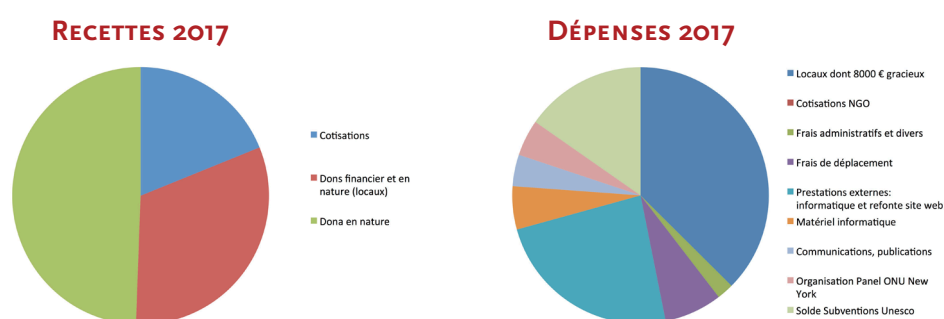
Les recettes de l'année 2017 se montent à 16 445 €, décomposées en cotisations (3 055 €), dons financiers (5 132 €), dons en nature (8 000 €) et autres revenus (257 €).

Les dépenses s'élèvent à 26 475 €, dont locaux et charges (9 915 €), prestations externes concernant le site et l'informatique (6 315 €), matériel informatique (1 441 €), solde de la subvention UNESCO pour le projet AJAD/MMM formation de mères (4 048 €), organisation du panel CEPPs à New York (1 212 €), déplacements (1 930 €), frais de communication (1 053 €), frais administratifs et divers (560 €).

Les frais courants du siège sont comme les années précédentes réduits au plus strict minimum. Mais MMM a du faire face à des frais importants pour la refonte de son site Internet et une mise à jour informatique.

Le solde de l'exercice 2017 est très négatif (-10 030 €). Sans le don en nature du local évalué à 8 000 €, nous aurions du mal à survivre.

Trouver des sources de financement pérennes pour le fonctionnement de Make Mothers Matter est une priorité absolue. Le travail très engagé et à flux tendu de quelques bénévoles n'est plus adapté à une ONG comme la nôtre.

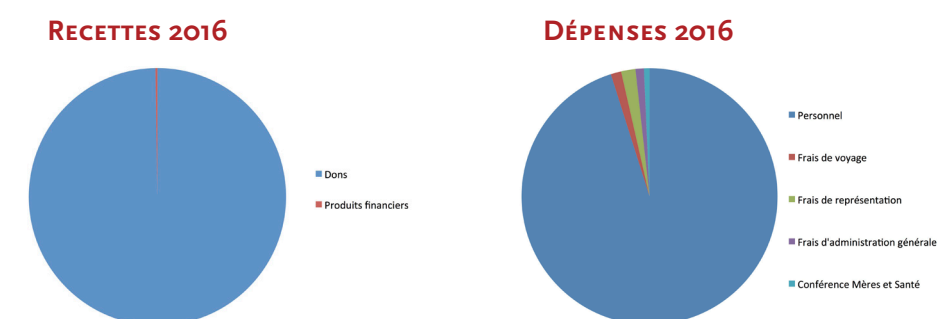


Délégation Europe de MMM

Par son existence juridique à travers l'ASBL MMM Europe, la Délégation Europe est indépendante financièrement. Compte tenu de l'importance des sujets débattus au niveau des Institutions Européennes, qui sont au centre des préoccupations de MMM, nous avons besoin d'un expert permanent ; la seule personne rémunérée au sein de MMM est donc la Secrétaire Générale de la délégation.

Ses recettes en 2016, d'un total de 30 657 €, proviennent essentiellement de dons (30 580 €), les 77 € restants correspondant aux intérêts du compte épargne. Grâce au report à nouveau des exercices antérieurs (2014-2015), la délégation a bouclé son budget.

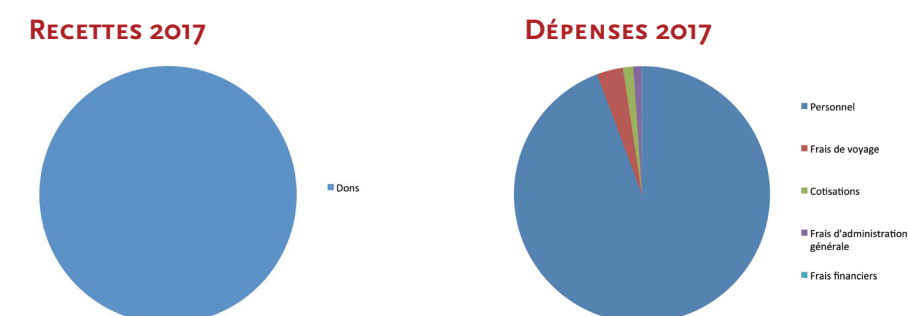
En 2016, ses dépenses de 65 400 € sont réparties comme suit: salaire et cotisations diverses (62 297 €), frais de déplacements (859 €), frais de participation à des conférences et cotisations diverses (1 187 €), frais d'administration générale (692 €) et organisation de la conférence, Mères et Santé“ (465 €).



En 2017, la délégation Europe a reçu une donation de 15 000 €. Elle a réussi à boucler son budget, comprenant le versement d'un salaire, grâce au report à nouveau des exercices antérieurs.

Pour 2017, les dépenses d'un total de 56301 € se décomposent comme suit : salaire et cotisations (53 063 €), frais de déplacements (1866 €), cotisations - principalement à la Plateforme Sociale (737 €), dépenses administratives (587 €), frais de banque (24 €).

La délégation européenne fait partie de consortiums ayant postulé pour des projets européens et espère que l'un ou l'autre se concrétise. Il est néanmoins impératif qu'elle trouve d'autres sources de financement afin de pouvoir pérenniser le versement d'au moins un salaire.



PERSPECTIVES

Depuis 70 ans, MMM a fonctionné quasi-exclusivement avec des bénévoles dont le travail et l'engagement n'ont rien à envier à ceux de professionnels. Mais les bénévoles sont de plus en plus difficiles à recruter et à remplacer.

Pour pouvoir engager des actions avec confiance et dans la durée, MMM a donc besoin d'augmenter le nombre de postes sécurisés par des salaires.

A cette fin, une des priorités de MMM reste, de trouver des sources de financements.

MMM travaille donc à la recherche de **partenariats** : institutionnels, en particulier l'Union européenne, fondations ou entreprises.

MMM cherche également à renforcer son activité de soutien et de partenariat avec ses associations membres dans la recherche de financement, de projets terrains, plus porteurs que le plaidoyer pour la levée de fonds.



PARTENAIRES ET RÉSEAUX DONT MMM EST MEMBRE

A l'Union Européenne

En octobre 2016, Make Mothers Matter est devenu membre associé de la **Plateforme Sociale**, le plus grand réseau d'organisations européennes de la société civile actives dans le secteur social.

Créée en 1995, elle réunit actuellement 48 membres, représentant plus de 11 600 organisations nationales dans les états membres européens. Sa mission est la mise en place d'une réglementation qui contribue au progrès social pour tous, dans l'esprit de la défense des droits de l'homme. Elle se bat pour une Europe socialement équitable qui promeut l'égalité, la diversité, la solidarité, la démocratie et la dignité humaine.

Depuis Décembre 2016, MMM est également membre de **SDG Watch Europe**. Cette nouvelle plateforme de la société civile, créée au niveau de l'UE, regroupe près de 80 ONG travaillant dans différents secteurs : développement, environnement, affaires sociales, droits humains et autres. Son objectif est de s'assurer que les Gouvernements s'engagent pour la mise en œuvre de l'agenda de développement durable 2030 (ODDs).

A l'ONU

A New York, Genève et Vienne, MMM est membre actif d'un certain nombre de comités ONG. Ce sont autant de plateformes stratégiques pour les ONG engagées auprès des Nations Unies dans leurs actions de plaidoyer. MMM est notamment membre des Comités ONG de la Condition de la Femme (New York et Genève), de Comités ONG de la Famille (New York et Vienne), du Comité ONG sur le vieillissement (Genève) et Groupe de Travail sur l'éducation aux droits de l'homme (Genève).

MMM est également membre de Child Rights Connect un réseau d'ONG travaillant à la promotion des droits de l'enfant, basé à Genève, et qui constitue une bonne source d'information et de contacts.



**Si vous souhaitez soutenir l'action de MMM,
votre don est bienvenu**

IBAN FR76 3000 4003 6400 0100 4629 414
Swift: BNPAFRPPPAK

MMM est une association de loi 1901 d'intérêt général.
Vos dons sont déductibles des impôts

**Que les donateurs de MMM soient remerciés
pour leur générosité et leur confiance !**



LE RÉSEAU MMM DANS LE MONDE

AFRIQUE

Cameroun

Femmes et Enfants en Détresse (FED)
Mouvement Camerounais des Mères (MCM)

Côte d'Ivoire

Association d'Aide à la Jeunesse Défavorisée (AJAD)
ONG Repères

Madagascar

Otitsara

Mali

MMM Mali

Maurice

Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM)

Nigeria

Women Initiative for Peace and Good Governance (WIPGG)

République Démocratique du Congo

Association Congolaise d'Appui et de Développement Communautaire (ACADEC)
En Avant les enfants (EALE)

Rwanda

Vivre Heureux Ycyemezo

Zambie

Abantu Zambia

ASIE

Bangladesh

Awaj Foundation
Rural Reconstruction Foundation (RRF)

EUROPE

Allemagne

Verband Familienarbeit e. V

Belgique

Chant d'Oiseau
En avant les Enfants (EALE)
Femme Homme et Foyer (FHF)
Les Trois Pommiers
Memisa
MMM Belgium

Espagne

Accion Familiar
Association de FAmilias y Mujeres de MEdio Rural (AFAMMER)
Mas Familia

France

Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP)
Centre d'Education Pluridisciplinaire de la Personnalité (CEPP)
Enfance sans Drogue
Femmes Internationales Murs Brisés (FIMB)
La Maison de Tom Pouce
Mercredi-c-papa
MMM France

Grande Bretagne

Volunteering Matters
Maternity Action
Mothers At Home Matter (MAHM)
MMM England

Italie

Donneurope Federcasalinghe

Luxembourg

Action Catholique des Femmes du Luxembourg (ACFL)

Roumanie

Mame pentru Mame

Suède

Haro

Suisse

Organisation Mondiale des Associations pour l'Education Prénatale (OMAEP International)

MOYEN ORIENT

Liban

MMM Liban

AMERIQUES

Colombie

Asodamas

Perou

Ades Perou

Uruguay

Ceprodih



Make
Mothers
Matter

5 RUE DE L'UNIVERSITÉ

75007 PARIS, FRANCE

MMMI@MAKEMOTHERSMATTER.ORG

WWW.MAKEMOTHERSMATTER.ORG



[FACEBOOK.COM/MAKEMOTHERSMATTER](https://www.facebook.com/MAKEMOTHERSMATTER)



[@MMM4MOTHERS](https://twitter.com/MMM4MOTHERS)